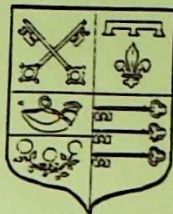


ARCHIVES

CERCLE GENEALOGIQUE de VAUCLUSE

Ecole Sixte-Isnard
31 ter, Avenue de la trillade
84000 AVIGNON



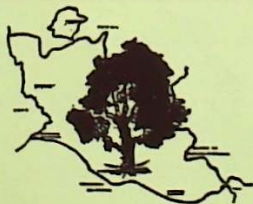
Généalogie Vaucluse

Avignonnais et Comtadins sont devenus Français

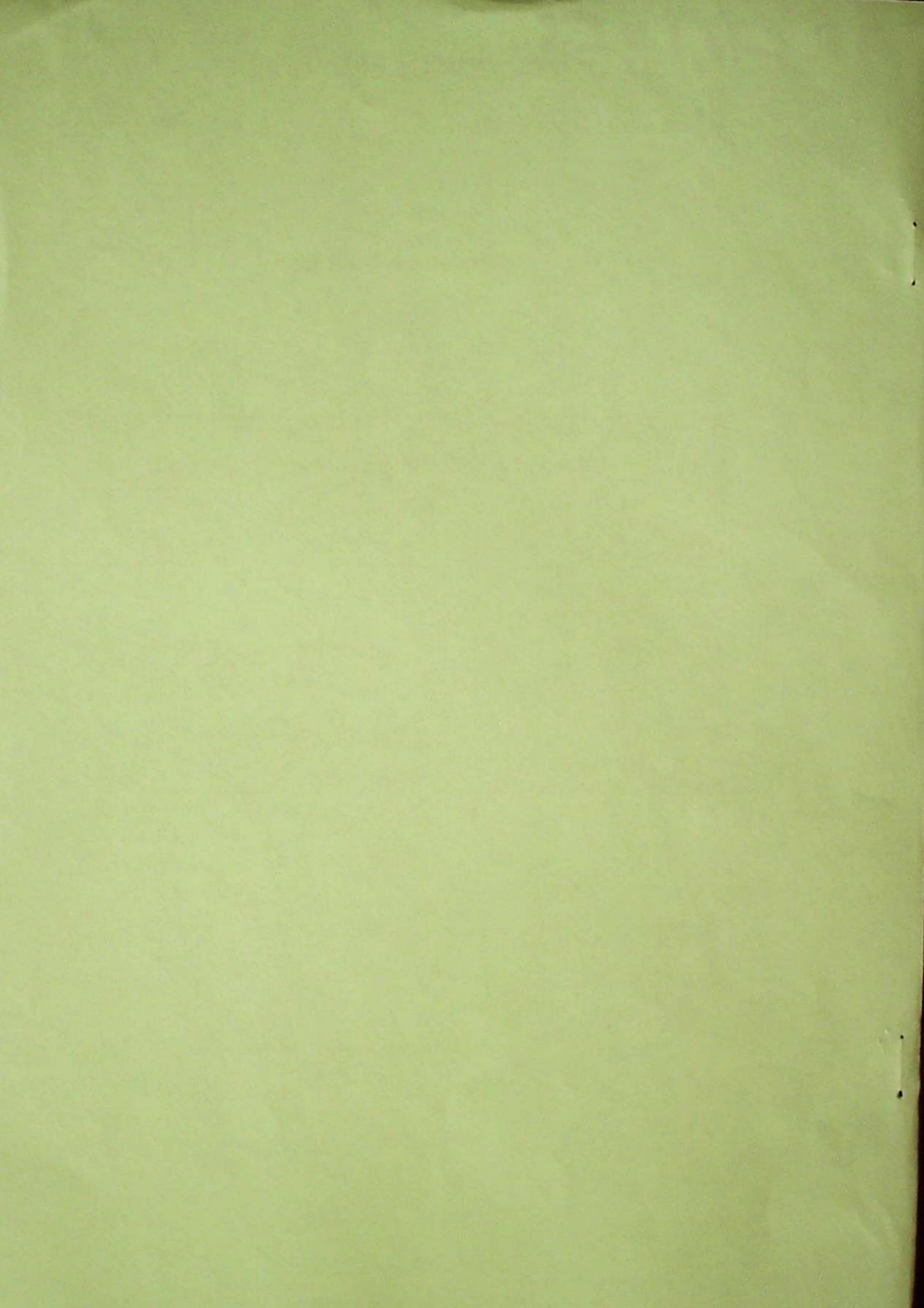
Jean ROYER

Le Calendrier, route annuelle du soleil

Henri CHARMASSON



Bulletin N°8 - Décembre 1992



CERCLE GENEALOGIQUE de VAUCLUSE

Ecole Sixte-Isnard
31 ter, Avenue de la trillade
84000 AVIGNON

Généalogie Vaucluse

Avignonnais et Comtadins sont devenus Français

Jean ROYER

Le Calendrier, route annuelle du soleil

Henri CHARMASSON

AVANT-PROPOS

Réunis dans une même passion pour leur Provence natale Jean ROYER et Henri CHARMASSON, offrent à notre lecture deux articles de dimension bien différente.

L'article que nous propose Jean ROYER, "*Avignonnais et Comtadins sont devenus Français*" est tiré de la conférence qu'il a effectuée à l'Isle-sur-la-Sorgue le 19 janvier 1992, lors de l'assemblée générale du *Cercle Généalogique de Vaucluse*.

Nous nous retrouvons en cette fin du XVIII^{ème} siècle dans les Etats du pape : Comté d'Avignon et Comtat Venaissin. La Révolution française vient d'avoir lieu à leurs portes, les idées nouvelles qui se font jour enthousiasment la plupart des sujets du souverain pontife, les conduisant en fonction de leur sensibilité à demander diverses réformes, mais celui-ci n'en a cure.

Tout au long de ce récit, nous parcourons avec un vif intérêt les multiples événements qui aboutiront le 14 septembre 1791 au rattachement à la France, du Comté d'Avignon et du Comtat Venaissin.

L'article d'Henri CHARMASSON "*Le Calendrier, route annuelle du Soleil*", fait suite à la causerie effectuée le 19 mai 1992 à Bédarrides, lors des deuxièmes journées de Généalogie en Vaucluse.

L'auteur nous promène à travers l'univers des galaxies. Il évoque pour nous les constellations, les signes du zodiaque et trace les différentes péripéties de notre calendrier au cours des siècles. En effet, celui-ci a subi bien des fluctuations, certaines liées au savoir de l'homme, mais d'autres à son orgueil.

Au début du XVI^{ème} siècle, l'année julienne a dix jours de retard sur l'année réelle, l'église s'émeut, et en 1582, le pape Grégoire XIII fait entreprendre des réformes : le calendrier grégorien vient de naître. Malgré une brève interruption en France, de 1793 à 1805, ce calendrier rythme encore de nos jours la vie des hommes.

Anne-Marie de COCKBORNE
Président du Cercle Généalogique de Vaucluse.

Comment Avignonnais et Comtadins sont devenus français.

Jean ROYER C.G.V.

Le 5 mai 1789, les mille cent trente-neuf députés des Etats-Généraux, venus de toutes les provinces françaises se réunissaient pour la première fois au château de Versailles, dans la grande salle des "Menus Plaisirs". **Louis XVI** ouvrait solennellement cette première séance, la Cour garnissait les tribunes, les députés du Clergé et de la Noblesse siégeaient sur les côtés un peu surélevés, ceux du Tiers Etat au fond de la salle sur des sièges inférieurs. Au cours des mois qui suivirent, les Etats-Généraux devaient se transformer en Assemblée Constituante, adopter alors une série de réformes qui allaient sonner le glas de l'ancien régime. Bien entendu Comtadins et Avignonnais n'étaient pas concernés par les événements de Versailles puisqu'ils n'étaient pas français, mais ils n'en demeuraient pas moins très attentifs.

Alors que la situation économique de la France s'était nettement améliorée par rapport au siècle précédent, qu'une partie de la population s'était enrichie, pourquoi la situation est-elle devenue explosive en 1789 ? Bien sûr, il y avait la crise financière catastrophique qu'il fallait régler en urgence et, pour la résoudre, les Français avaient conscience qu'il était nécessaire d'apporter des réformes et en particulier remplacer la monarchie absolue, où l'arbitraire royal n'avait pas de limite, par une monarchie constitutionnelle :

- faire payer l'impôt par tous, riches ou pauvres, privilégiés ou non;
- supprimer les redevances féodales et les privilèges de toutes sortes.

Dans le livre intitulé "Des Etats-Généraux au 9 thermidor" qui est le premier d'une série consacrée à la Révolution et publié il y a une vingtaine d'années par l'édition "Réalités-Hachette", **François FURET** et **Denis RICHEL** signalent une autre cause profonde de la Révolution qui par ses conséquences a favorisé l'explosion des années 1789-1799 : c'est l'essor démographique de la France sous les règnes de **Louis XV** et de **Louis XVI**. En effet, la population est passée de vingt à vingt-six millions d'habitants, soit une augmentation de 30 %. Pareil phénomène s'est produit au cours des décennies qui ont suivi la libération et nous savons tous, les problèmes qu'il a suscités.

Donc, pour faire face à cet essor démographique, il a fallu accroître les ressources agricoles et industrielles, construire des logements. Le manque de fumier (c'était le seul engrais connu) et l'utilisation d'un outillage archaïque ne permettaient pas d'augmenter le rendement des terres, aussi, chaque année un tiers des surfaces cultivables était mis en jachère. D'où la nécessité de gagner de nouveaux champs à cultiver sur les forêts et sur les landes grâce au défrichement et à l'épierrage (les terrasses, les murs et les tas de pierres sèches rencontrés dans les montagnes et les collines vauclusiennes datent de cette époque).

La demande étant supérieure à l'offre, les prix de toutes les denrées ont connu une hausse, mais l'immense majorité du monde paysan, journaliers, métayers ou petits propriétaires, n'en a pas profité parce qu'elle vivait en autarcie en prévision des mauvaises années et que, par suite, elle apportait peu de produits sur les marchés. Par contre, les grands propriétaires terriens appartenant aux ordres privilégiés ou à la bourgeoisie, ont vendu leurs produits agricoles et ont vu leurs revenus doubler en



Figure 2-
Communautés ayant adhéré
au pacte fédératif d'Avignon
le 7 février 1791.

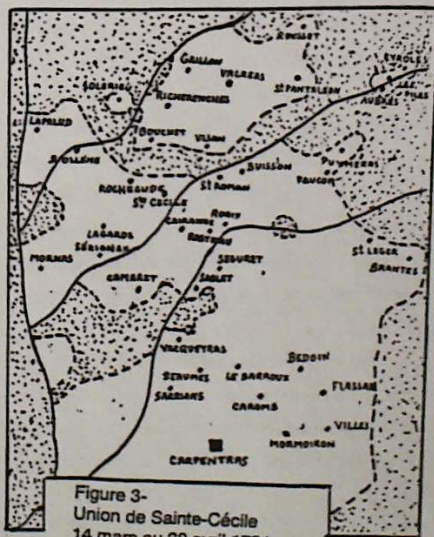


Figure 3-
Union de Sainte-Cécile
14 mars au 20 avril 1791

quelques décennies. D'autre part, la bourgeoisie s'est enrichie, dans le bâtiment, le textile, le commerce, bénéficiant de surcroît d'une main d'œuvre bon marché parce que abondante. En fait, les salaires sont restés stables durant tout le 18^{ème} siècle, mais en réalité, par suite du renchérissement de tous les produits, le pouvoir d'achat de l'ouvrier a diminué.

Ces nouveaux riches, pour ne plus payer d'impôt royal, ont tenté d'acheter des titres de noblesse, mais les ordres privilégiés ont fait barrage grâce à l'édit royal de 1781 dit des *"quatre quartiers"* : désormais pour accéder à un emploi administratif très élevé ou pour devenir officier sans passer par le rang, il fallait prouver qu'on avait quatre grands-parents issus de la noblesse.

Aussi pour ne pas être la seule à faire les frais de redressement des finances de l'Etat, la bourgeoisie a pris la tête du mouvement révolutionnaire, soutenue au début par la paysannerie qui, de son côté, réclamait la suppression des droits seigneuriaux.

I-) COMTE D'AVIGNON ET COMTAT VENAISSIN EN 1789

Au traité de Paris qui en 1229 mettait fin à la guerre des Albigeois le Comte de Toulouse vaincu, avait dû céder à perpétuité le Comtat Venaissin à l'église romaine.

Un siècle plus tard en 1348, le pape *Clément VI* achetait Avignon et son comté à la reine *Jeanne de Naples, comtesse de Provence*. Le comté d'Avignon et le Comtat Venaissin bien qu'appartenant au même souverain, formaient deux états bien distincts :

- le premier administré par un vice-légit résidant dans le palais des papes,
- le deuxième par le recteur résidant à Carpentras près du palais épiscopal (immeuble bijouterie et commerce de jouets et d'articles pour enfants).

Le Comté d'Avignon comprenait la ville d'Avignon, les terroirs de Montfavet et Morières, et à Châteauneuf-du-Pape le domaine de l'Hers avec son château dont il reste une tour à proximité du Rhône (figure 1).

Le Comtat Venaissin : si au département de Vaucluse on enlève :

- les cantons de Sault, Gordes, Apt, Cadenet et Pertuis;
- le Comté d'Avignon que nous venons de voir;
- le village de Mondragon, fief de l'évêque d'Arles;
- celui de Saint-Marcellin-lès-Vaison qui appartenait à la province du Dauphiné;
- enfin la principauté d'Orange avec les villages de Courthézon, Jonquières, Violés, Gigondas, Châteauneuf-Redortier, Suzette.

On obtient en gros les limites du Comtat Venaissin (figure 1).

Il faut toutefois ajouter les cinq enclaves :

- l'une située dans la Provence : c'était le territoire de Bonnieux;
- les quatre autres situées dans le Dauphiné, deux correspondaient aux villages de Solérieux et Valouse, une plus grande englobait les villages d'Eyroles, Les Piles et Les Aubres. Enfin, la plus grande et la plus importante avec Vairéas, Grillon, Richerenches, Visan, Bouchet, Saint-Pantaléon, et Rousset.

Carpentras était la capitale du Comtat.

I-1) Situation économique en 1789.

Comme dans le royaume de France on distinguait trois classes : le Clergé, la Noblesse, le Tiers-Etat.

Le clergé percevait les dîmes, il y en avait beaucoup à cause du grand nombre de couvents. La noblesse se partageait entre la noblesse fiéffée, c'est-à-dire propriétaire d'un domaine seigneurial et, à ce titre, elle percevait les redevances féodales, et la noblesse non fiéffée qui s'apparentait au Tiers-Etat. Quant à celui-ci, il comprenait les bourgeois (industriels, négociants, notaires, avocats, etc...), les artisans et l'immense majorité des paysans. Le Tiers-Etat était soumis à une fiscalité moins lourde qu'en France, puisque le pape ne demandait pas d'impôt à ses sujets.

A la veille de la Révolution, certains ateliers et fabriques d'Avignon connaissaient le marasme économique qui dépendait du bon vouloir des fermiers généraux. Ceux-ci exigeaient des taxes plus ou moins lourdes sur les matières premières importées dans les enclaves pontificales ou sur les produits fabriqués qui sortaient. C'était la conséquence du Concordat économique de 1734 qui limitait ou même interdisait la fabrication des soieries, des toiles peintes, des cartes à jouer, la culture du tabac.

En compensation, le roi de France acceptait de livrer le sel au Comtat à un prix préférentiel. D'où une fraude et une contrebande florissantes. On vendait en contrebande dans les provinces françaises voisines, le sel, les allumettes, les cartes à jouer, les livres, la poudre de chasse, le tabac.

Par contre, le monde paysan était moins touché par les clauses du Concordat. Conscients que la terre comtadine ne pouvait nourrir toute la population, les paysans pratiquaient la polyculture. Ils vendaient sur les marchés français des produits comme le safran, le pastel (dont la feuille donne un colorant bleu), la graine d'Avignon ou graine de puce qui n'était autre que le psyllium utilisé comme laxatif, les légumes, l'huile d'olive, les fruits secs, la lavande, la garance, la truffe sauvage, le bois de chauffage et de construction. En échange, ils achetaient en France le blé et le gros bétail. Dans l'ensemble, le paysan comtadin était moins malheureux que son homologue français.

I-2) Situation politique dans les Etats du pape en 1789.

Deux courants s'opposaient nettement, d'une part, les papistes, d'autre part, les partisans du rattachement à la France.

Les papistes .

Ils étaient très nombreux aussi bien dans le Comtat qu'en Avignon. Ils proclamaient leur fidélité au pape. Cependant, ils souhaitaient des réformes et des libertés. Ils souffraient d'être gouvernés par des Italiens qui, pour la plupart, ne séjournaient dans le pays que pendant quelques années, ne cherchaient qu'à s'enrichir en complétant leurs traitements par des pots de vin et des gratifications qu'ils demandaient pour chaque service rendu.

Les papistes se plaignaient d'une justice trop lente, trop coûteuse et trop compliquée. Ainsi, un plaideur retors et fortuné pouvait demander le transfert de son procès jusqu'à Rome, celui-ci durait alors des années jusqu'au découragement de la partie adverse. On réclamait donc la suppression de l'appel à Rome.

Les papistes dénonçaient les taxes perçues à l'entrée d'une ville ou d'un village sur la viande, le blé, l'huile et le vin ce qui pénalisait les familles nombreuses, en général les plus pauvres. Ils demandaient également la diminution des dîmes perçues par le clergé.

Toutes les réclamations allaient se trouver dans les cahiers de doléances rédigés par les communes dès l'été 1789 et jusqu'au printemps 1790.

Les partisans du rattachement.

On les trouvait dans le Comté d'Avignon et dans le Bas-Comtat. Il y avait là des industriels, des artisans, des ouvriers, des négociants et des anciens planteurs de tabac, tous victimes des mesures coercitives imposées par les fermiers généraux. Ils s'élevaient contre une administration pontificale incapable de défendre leurs intérêts et dans des manifestations hostiles, ils réclamaient le rattachement des deux états pontificaux au royaume de France. Le vice-légat se rendait compte que des événements insurrectionnels étaient éminents, et, dès 1783, il faisait transporter à Rome les archives du palais.

Les révolutionnaires.

Parmi les partisans du rattachement, il existait une petite minorité très agissante qui réclamait la réunion dans une France sortie de l'ancien régime. Imprégnés des idées exprimées dans l'Encyclopédie, ils réclamaient la liberté de presse, la liberté de conscience, la séparation des pouvoirs, l'élection au suffrage universel d'une assemblée législative.

Dans ce parti révolutionnaire, se trouvaient tous les réfugiés politiques qui devaient prendre la tête du mouvement révolutionnaire avignonnais. Ainsi *LESCUYER*, *TOURNAL*, *JOURDAN*, et bien d'autres étaient des Français d'origine.

II-) LE RATTACHEMENT A LA FRANCE - LA RUPTURE AVEC ROME

II-1) Premiers événements révolutionnaires à Avignon

L'hiver rigoureux de 1788-1789 (mi-novembre, mi-janvier) avait gelé les oliviers et les blés. Le ravitaillement n'arrivait plus car le Rhône charriait des glaçons et les chemins étaient impraticables. Aussitôt, le prix des grains montait en flèche entraînant la cherté du pain et le mécontentement populaire. Pour arrêter les émeutes qui éclataient un peu partout (Avignon, Carpentras, Mormoiron, Camaret), les consuls décidaient de fixer le prix du pain à deux sous la livre au lieu de trois sous et demi, la différence étant réglée au boulanger par la commune. Le Saint-Siège faisait livrer du blé italien ce qui ramenait le calme dans les Etats du pape.

Cependant, la situation demeurait précaire et on suivait avec intérêt tout ce qui se passait en France. La rédaction des cahiers de doléances, la convocation des états généraux, les travaux de l'assemblée constituante. On lisait "Le Courrier d'Avignon" qui rapportait ces événements avec quelques jours de retard, à cause de la lenteur des moyens de communication, puis de bouche à oreille les nouvelles pénétraient dans tous les foyers.

La prise de la Bastille avait déclenché en France un mouvement de panique qu'on a appelé la "Grande Peur". La nouvelle affirmait que des bandes de brigands se répandaient dans les campagnes, pillant et brûlant tout sur leur passage. Elle arrivait à Avignon et dans le Comtat à la fin juillet. Aussitôt, se constituait dans les villes et les bourgs une milice bourgeoise ou garde nationale. Quelques semaines après on apprenait la suppression des droits féodaux et des privilèges dans tout le royaume. Les communautés comtadines demandèrent alors la rédaction des cahiers de doléances et la convocation des états généraux.

Le vice-légat et le recteur acceptaient le premier point, c'est-à-dire, la rédaction des cahiers de doléances dès la fin août, mais ils transmettaient à Rome la deuxième demande.

Les bureaux d'octroi percevaient au profit de la ville des taxes sur toutes les denrées qui entraient dans la cité. Cependant, les propriétaires pouvaient entrer en franchise les récoltes de leurs domaines situés à la campagne. Le peuple souffrait de cette inégalité. Aussi, le 3 septembre 1789 une émeute éclatait contre les bureaux d'octroi. Elle fut réprimée par la milice bourgeoise que commandait le *marquis de ROCHEGUDE*.

Au mois de novembre, le député d'Ax, **BOUCHE**, déposait sur le bureau de l'assemblée nationale une motion demandant la réunion des états pontificaux au royaume. Cette motion rejetée par l'assemblée, allait soulever une vague de protestations dans tout le Comtat. Par exemple, le 6 décembre 1789, les consuls de Mormoiron déclaraient "vouloir vivre et mourir sous la domination du Saint-Siège".

Le pape, peu empressé de convoquer les états généraux, demandait d'abord l'avis de toutes les communautés, puis proposait en février 1790 la formation d'un comité de douze membres dont l'évêque de Carpentras et le recteur qui seraient chargés d'élaborer un plan de réformes à soumettre à Rome.

Au cours du mois de février, dans les quartiers populaires, les patriotes réussissaient à contrôler la garde nationale en désignant des officiers qui leur étaient favorables. Forts de cet appui, ils réclamèrent alors la démission des consuls et l'élection d'une municipalité à la française. Le vice-légat s'inclina d'une nouvelle foi. Le nouveau conseil municipal élu le 25 mars 1790 par tous les citoyens chefs de famille âgés de 25 ans et plus comprenait une majorité de patriotes et, dès ses premières séances, supprimait les trois symboles de l'ancien régime, le tribunal de l'Inquisition, le supplice de l'estrapade et les entrées gratuites au théâtre accordées jusqu'alors aux privilégiés avignonnais et italiens.

Le tribunal de l'Inquisition était chargé de condamner les hérétiques et de les brûler. Mais à vrai dire, s'il y avait encore un "Inquisiteur" en ce mois d'avril 1790, il y avait longtemps qu'il n'avait plus envoyé un hérétique sur le bûcher.

Le supplice de l'estrapade consistait à lier les mains du condamné dans son dos avec une corde qui servait à le hisser en haut d'une potence puis de le laisser retomber brutalement jusqu'à cinquante centimètres du sol ce qui lui disloquait douloureusement les articulations des épaules. Selon la gravité de la faute, on recommençait plusieurs fois l'opération.

La nouvelle municipalité affirmait en outre sa fidélité au pape **PIE VI**. Au début du mois de mai, on apprenait la publication d'un "bref" papal daté du 21 avril et l'arrivée imminente de l'abbé **CELESTINI** chargé par le Vatican de venir étudier la situation dans les deux Etats ultra-montains. Dans ce "bref", le pape condamnait en outre toutes les réformes adoptées et celles qui pourraient l'être à l'avenir.

La municipalité réagissait en interdisant l'affichage du "bref" et en refusant l'entrée de la ville à **CELESTINI** qui fut prévenu au relais de poste d'Orgon de se rendre à Carpentras où on se montrait moins intransigeant à son égard.

A ce moment, les Avignonnais comprirent que, s'ils voulaient obtenir des réformes, il leur fallait changer de souverain. Ils se rangèrent alors à une large majorité dans le camp des partisans du rattachement.

Le 27 mai 1790 le vice-légat fit afficher des placards vouant au châtement public les chefs du parti français. Les papistes applaudirent et, voilà que dans la nuit de ce 27 mai, un groupe d'adolescents, par pure plaisanterie, accrocha à l'enseigne d'un bureau de tabac de la place des Corps-Saints un mannequin bourré de paille, revêtu du costume d'officier municipal et portant l'écharpe tricolore. Epinglée sur sa poitrine une affiche imprimée où le maire était condamné à être enfermé dans une maison d'aliénés, tandis que d'autres conseillers auraient la langue arrachée, le poing coupé et seraient finalement pendus.

Grosse émotion chez les patriotes dont les plus excités parcoururent les rues en criant qu'il fallait pendre ou assommer tous les aristocrates. Des groupes se formèrent pour arrêter une trentaine de personnes que la rumeur populaire désignait comme coupables. L'un de ces groupes était conduit par un personnage dont on reparlera plus loin : **JOUVE** dit "Jourdan coupe-tête".

Malgré l'intervention du maire, de ses conseillers municipaux et de la garde nationale d'Orange pour empêcher des exécutions sommaires, quatre papistes notoires furent pendus, les **marquis de ROCHEGUDE** et **d'AULAN**, l'abbé **OFRAY** et

le taffetassier **AUBERT** dit "*Chlchourle*". On avait trouvé dans le jardin d'**AUBERT** quelques brins de paille qui pouvaient être les restes de celle qui avait servi à bourrer le mannequin; cela avait suffi pour le rendre suspect.

Cet épisode tragique du 11 juin 1790, appelé l'affaire du mannequin, marquait le début des luttes qui seize mois plus tard devaient se poursuivre avec le massacre de la Glacière. Il marquait aussi la rupture entre Avignon et Rome. Le vice-légat et les fonctionnaires italiens vinrent se réfugier à Carpentras. Désormais, le Comté d'Avignon libéré de la tutelle du Saint-Siège, pouvait se tourner vers Paris et réclamer une nouvelle fois son annexion à la France.

Le 24 juin une délégation avignonnaise conduite par **LESCUYER** se rendit à l'assemblée nationale où l'**abbé MAURT** natif de Valréas et représentant le clergé de la Drôme défendit les droits de la papauté. Il fit remarquer qu' en acceptant la réunion des états du pape :

- la France ne tenait pas compte de l'avis des Comtadins puisqu'ils n'avaient pas été consultés et qu'ils proclamaient leur fidélité à Rome. C'était donc contraire à la souveraineté des peuples à disposer d'eux-mêmes;
- la réunion pouvait être interprétée comme une annexion ou encore une conquête. Or, un mois plus tôt, les députés avaient solennellement déclaré que la France renonçait à toute conquête;
- la puissance morale et spirituelle du pape était grande et une coalition d'états européens contre la France était à craindre;
- était-ce une bonne politique que de se brouiller avec la papauté au moment où la mise en place de la constitution civile du clergé exigeait l'agrément et le soutien du pape ?

Il ne fallait donc pas envenimer les relations franco-romaines.

Tous ces arguments conduisirent les députés à rejeter la demande de **LESCUYER**, malgré l'éloquence de **BOUCHE** favorable à la réunion.

Avignon, en attendant le bon vouloir de Paris, s'élevait en état libre possédant sa municipalité élue au suffrage universel, son administration calquée sur le modèle français, sa garde nationale entièrement contrôlée par les patriotes et sa propre monnaie qu'on appelait des "billets de confiance".

II-2) L'assemblée représentative du Comtat.

Tandis que les Avignonnais rompaient définitivement avec la papauté, les Comtadins n'étaient pas restés inactifs. Dès le printemps 1790, ils rédigeaient leurs cahiers de doléances et désignaient les députés qui devaient siéger aux états généraux. Malgré le "*Bref*" du 21 avril 1790 où le pape désavouait toutes réformes, les états généraux du Comtat se réunissaient le 24 mai à Carpentras dans la grande salle du palais épiscopal. Il y avait là quatre-vingt-dix députés :

- quinze représentaient le clergé
- quinze autres la noblesse
- soixante représentaient le tiers-état

Dès le 27 mai les Etats Généraux se transformaient en Assemblée représentative du Comtat Venaissin. Au cours de ses travaux qui devaient durer sept mois, elle adoptait une série de mesures révolutionnaires :

- tout d'abord elle déclarait, et elle le renouvellera à plusieurs reprises, le maintien de la souveraineté du pape sur la province. Elle n'entendait pas suivre l'exemple d'Avignon. Par ailleurs, elle refusait d'admettre des représentants de cette ville parmi ses membres;
- elle reconnaissait la religion catholique comme "*religion dominante*";

- elle abolissait le régime féodal : la dîme et les droits seigneuriaux;
- supprimait les bancs privés réservés aux seigneurs dans les églises;
- le 24 juillet, elle adhéraît solennellement à la déclaration des droits de l'homme, et elle mettait en place une constitution à la française où le pouvoir exécutif appartenait toujours à un représentant du souverain pontife tandis que l'assemblée détenait le pouvoir de légiférer et de contrôler les actes du gouvernement.

L'application de cette constitution fut rendue impossible du fait que les représentants du Saint-Siège refusèrent d'exercer le pouvoir exécutif. Le recteur refusa de prêter le serment civique exigé de tout fonctionnaire public. Il était démis de ses fonctions et la rectorie supprimée le 26 octobre.

Un mois plus tard, le 29 novembre une lettre venue de Rome arrivait à Carpentras. Elle désavouait tous les travaux de l'Assemblée Représentative depuis la fin mai. En effet, s'il était d'accord sur le maintien de son pouvoir législatif et sur la reconnaissance du catholicisme comme *"religion dominante"*, le souverain pontife, chef spirituel des chrétiens, ne pouvait souscrire à une déclaration laïque sur les droits de l'homme, adopter en *"bloc"* une constitution qui reconnaissait la liberté du culte, la liberté de conscience et la constitution civile du Clergé.

Le vice-légat mis en demeure d'exercer le pouvoir exécutif, refusa solennellement. Le 20 décembre, en compagnie du recteur, il alla se réfugier dans le couvent des minimes à Aubignan. Peu après les deux hommes quittèrent définitivement le Comtat. Pour exercer le pouvoir exécutif, l'assemblée désigna trois conservateurs de l'état : *de SOBRATS* de Carpentras, *de GASTE* de Bollène et *de TOURREAU* de Sarrians.

II-3) La rivalité entre Avignon et Carpentras.

Après avoir chassé le vice-légat et le recteur, il semblait qu'Avignonnais et Comtadins qui, depuis plusieurs siècles avaient un passé commun, allaient enfin s'unir et faire taire leurs discordes. Ils n'en fut rien. La vieille rivalité entre Avignon et Carpentras renaissait de plus belle. Au temps où les papes résidaient aux bords du Rhône, Avignon était devenue à la fois un grand centre industriel, commercial et artistique et la capitale de la chrétienté. Carpentras, centre agricole important, se contentait d'être la capitale du Comtat. Dès le début de la révolution, dans les deux cités on souhaitait les mêmes réformes qu'en France, mais sans la même finalité. Avignon voulait fusionner avec le Comtat et demander le rattachement à la France, tandis que Carpentras entendait conserver le souverain pontif qui ne prélevait aucun impôt à son profit.

À la tête de la révolution avignonnaise on trouvait des roturiers, des négociants, des hommes de lois, des artisans, des boutiquiers tous très proches du peuple. En revanche, à Carpentras les principaux rôles étaient tenus par les membres de l'aristocratie libérale et par des juristes. Un autre problème séparait les deux cités au moment de la rupture avec Rome, le problème juif.

II-4) Le problème juif.

Les juifs interdits de séjour en France depuis le règne de *Charles VI* (1394), étaient tolérés dans les états pontificaux à la condition de résider dans un quartier réservé, entièrement clos, traversé par une seule rue qu'on appelait du nom bien provençal *"la carrière"*. Un portier juif veillait à l'ouverture et à la fermeture des portes placées aux extrémités de cette rue. Avignon, Carpentras, Cavaillon et l'Isle possédaient leur carrière.

En Avignon la carrière s'étendait à proximité de l'église Saint-Pierre entre les rues Florence, Camot, les Fourbisseurs et du Vieux Sextier.

A Carpentras le quartier juif occupait la partie Sud de l'actuelle place Maurice Charretier. Toutes les maisons à plusieurs étages donnaient sur la carrière ou rue de la Muse. Celle-ci commençait à la porte Tricadou qui était située près de la boucherie Pons, elle passait devant la synagogue, longeait l'immeuble où se trouvent aujourd'hui un photographe et un salon de coiffure. Elle se terminait à la porte du petit Mazeau (du provençal "lou maséu" = abattoir, boucherie). Cette porte s'ouvrait sur la rue de l'Eau Pendante (aujourd'hui rue Vigne).

Les juifs étaient soumis à des mesures vexatoires d'interdiction et d'obligation dont voici les plus importantes

Interdictions :

- de sortir du ghetto de nuit et les jours de fête chrétienne carillonnée;
- de posséder des terres ou une maison autre que celle de leur habitation;
- d'avoir des serviteurs chrétiens;
- de confectionner et vendre des vêtements neufs.

Obligations :

- de porter hors de la carrière un signe distinctif, le chapeau jaune pour les hommes, le ruban de même couleur accroché à leurs corsages pour les femmes;
- d'assister périodiquement à des sermons chrétiens afin de les inciter à abjurer leur religion.

Il faut croire que les mesures vexatoires se relâchaient peu à peu puisque le pape en 1781 rappelait qu'il fallait les appliquer avec rigueur et de plus imposait la présence d'un deuxième portier chrétien rétribué par la communauté israélite, pour contrôler la tâche du portier juif. Or, à même époque en France on faisait preuve de plus de tolérance à l'égard des minorités religieuses et un édit royal de 1787 accordait aux protestants et aux juifs la possibilité d'avoir un état-civil légal et le droit d'exercer tous les métiers. Le résultat c'est qu'en 1789 les carrières se vidaient peu à peu. Les juifs allaient exercer leur profession de colporteur, tailleur, fripier, bijoutier, maquignon dans le royaume de France.

RAPHEL avocat carpentrassien déplorait ces départs si préjudiciables à l'économie de la ville. Aussitôt **COTTIER** autre avocat de Carpentras répliquait dans une autre brochure que *"l'exode des juifs serait pour Carpentras un bienfait de la providence et il ne pouvait être question de lever le petit doigt pour demander quoi que ce soit en leur faveur"*.

Sur trente-deux cahiers de doléances que l'on a retrouvés dans l'ancien Comtat, **René MOULINAS** relève dans une étude sur *"Les juifs d'Avignon et Comtat et la Révolution française"* que treize cahiers seulement abordent le problème des juifs. Les uns, au nombre de huit pour exiger le maintien des mesures discriminatoires, parmi les cinq autres, trois demandaient une amélioration de leur sort mais refusaient leur participation à la vie municipale. Seules les communes de Malemort et de Caderousse acceptaient d'accorder aux juifs les mêmes droits qu'aux chrétiens.

Dès les premières journées révolutionnaires on assistait à Avignon à une fraternisation entre les deux communautés religieuses avec farandoles et échanges de chapeaux. Au moment où le vice-légit abandonnait Avignon, les juifs étaient considérés comme citoyens avec les mêmes droits et les mêmes devoirs que les catholiques.

A Carpentras, il en était autrement. Dès les premières séances de l'Assemblée Représentative à la fin de mai 1790, une délégation juive se présentait devant les députés pour leur demander de supprimer les signes distinctifs et de leur accorder un état-civil légal. L'assemblée ajournait la question et ne la reprenait que cinq mois plus tard. Les députés qui pendant ce temps avaient adopté toute une série de réformes, que nous venons de voir, accordaient aux juifs, seulement le droit de porter le chapeau de leur choix, mais ils éludaient la question de l'état-civil. Les hommes de la carrière tout heureux, changeaient de coiffure. Ils espéraient porter définitivement le chapeau noir. Hélas ! ils furent agressés, molestés dans les rue de Carpentras au

point qu'ils recoiffèrent leurs chapeaux jaunes. Autre incident, un matin du mois de novembre 1790, le portier chrétien, eh oui, il était toujours en fonction ! s'opposa à l'ouverture des portes de la carrière sous prétexte qu'une procession parcourait les rues de la ville. Grosse émotion dans la juiverie. Les patriotes avignonnais mis au courant de tous ces incidents, accusèrent les carpentassiens et l'Assemblée Représentative d'être des contre-révolutionnaires désireux d'instaurer l'ancien régime. La guerre civile était imminente. L'Assemblée Représentative réagissait en supprimant l'emploi de portier chrétien. La municipalité de Carpentras, à son tour, après la rupture avec Rome, prenait un arrêté pour obliger les juifs à porter le chapeau noir sous peine de 12 livres d'amende et de plus tout individu qui s'opposerait à cet arrêté serait poursuivi. Il fallut attendre encore six mois pour qu'on accordât aux israélites le droit d'avoir un état-civil légal. Mais ce n'est qu'une fois établi le fichier d'état-civil qu'ils purent jouir des mêmes droits civiques que les autres Comtadins, devenir des citoyens actifs à la condition de payer un impôt égal ou supérieur à trois journées de travail.

II-5) La guerre civile.

La propagande avignonnaise accusant les Carpentassiens de contre-révolutionnaires portait ses fruits : les communes du Bas-Comtat se rapprochaient d'Avignon. Les députés de l'Assemblée Représentative, devant la défection de plusieurs de leurs collègues qui ne venaient plus siéger, décidaient le 10 janvier 1791 d'ajourner leurs travaux. A leur tour, les trois conservateurs démissionnaient, leurs fonctions n'avaient duré que quelques semaines. A ce moment là le Comtat n'avait plus ni pouvoir législatif, ni pouvoir exécutif, c'était la porte ouverte à l'anarchie, à la guerre civile.

La municipalité de Carpentras pour ne pas se trouver isolée, votait une motion le 14 janvier, demandant le rattachement à la France, mais à la condition de rester séparée d'Avignon et de ne pas se retrouver dans le même département. Les autres communes du Comtat adoptaient la même attitude et certaines, comme Mormoiron, remplaçaient les armes du pape par les fleurs de lys aux portes de leurs remparts.

Je n'entrai pas dans le détail des affrontements entre les deux camps rivaux. Disons que dès l'été 1790 les gardes nationaux de Carpentras où les patriotes locaux soutenus par ceux d'Avignon ne reconnaissaient plus l'autorité de l'Assemblée Représentative. **CHABRAN**, chef des patriotes de Cavaillon était arrêté et incarcéré à Carpentras. Au début du mois de janvier 1791, les Avignonnais profitant de la démission des pouvoirs exécutif et législatif dans le Comtat réoccupaient le Thor et Cavaillon, puis le 20 janvier 1791, ils vinrent assiéger Carpentras.

Premier siège de Carpentras.

En mars, un violent orage de neige et de grêle s'abattait sur la région au moment où les Avignonnais pointaient leurs canons sur la ville. Trem pés et transis de froid, ils allèrent s'abriter dans les granges et les villages voisins, abandonnant leur artillerie récupérée aussitôt par les carpentassiens. Le siège n'avait duré que quelques heures. La municipalité d'Avignon proposait alors la création d'un département de Vaucluse qui ne verra jamais le jour, et qui comprenait seulement les anciens états du papes. Avignon en était le chef-lieu. On formait quatre districts :

- celui d'Avignon (neuf cantons)
- celui de Cavaillon (neuf cantons)
- ceux de Carpentras et de Vaison (onze cantons)

En tout quarante cantons tous aussi étendus que ceux d'aujourd'hui. Pour préparer ce projet il était question de former le pacte fédératif qui devait réunir toutes les communes du Comtat le 7 février à Avignon.

Carpentras refusait d'y participer entraînant avec elle les trois-quarts des communes du Comtat pour former l'union de Sainte-Cécile. Sur la figure , vous voyez les localités du pacte fédératif. Toutes, sauf Vaison, se trouvent au sud du Comtat. Sur la figure 3, les communes situées autour de Carpentras et dans le Haut-Comtat formaient l'union de Sainte-Cécile. Ainsi dès le mois de mars 1791, le Comtat était divisé en deux blocs et la guerre civile devenait inévitable.

Assassinat de la VILLASSE

Comme on pouvait s'y attendre, c'est à Vaison qu'éclata le drame. Des gardes nationaux venus de villages voisins s'emparèrent de la ville. **La VILLASSE**, le maire, **ANSELME**, secrétaire de la commune furent assassinés le 14 avril. Aussitôt, Avignon dépêchait une armée forte de six mille hommes avec escadrons de cavalerie et des pièces d'artillerie. Elle était commandée par un aventurier originaire de Perpignan : le général **PATRIX**, ayant pour adjoint un autre aventurier, **JOURDAN coupe-tête**.

JOURDAN Coupe-Tête

Qui était **JOURDAN** ? Il s'appelait en réalité **Mathieu JOUVE**. Il était d'origine auvergnate. Le 14 juillet 1789 il se trouvait près de la Bastille parmi les pillards et les profiteurs du désordre. Sur le point d'être arrêté, il s'enfuit et d'étape en étape, il arrive dans la cité des Doms. Lorsqu'il pénétra un soir dans un cabaret du quartier populaire de la Carreterie, il impressionna tout le monde avec son habit militaire et son grand sabre de cavalier. Il plastronnait, parlait haut, se vantait d'avoir tranché des têtes lors de la prise de la Bastille et en particulier celle de **LAUNEY** le gouverneur, ce qui était faux, mais cela lui valut le surnom de **JOURDAN Coupe-Tête**.

Pour faire face à l'armée de Vaucluse, l'union de Sainte-Cécile disposait d'une troupe assez nombreuse mais avec moins de canons. Elle était renforcée par la milice de Carpentras commandée par le colonel **ESCOFFIER**. L'armée de Vaucluse envisageait d'attaquer la capitale du Comtat et pour tromper l'ennemi, elle passa par Courthézon en territoire français et arriva devant Sarriens face... aux troupes comtadines qui semblaient les attendre. Celles-ci mal commandées se lancèrent à l'attaque le 19 avril sans attendre les ordres, mais elles furent surprises par la puissante artillerie vauclusienne. Ce fut alors la débâcle dans les rangs comtadins et la fin de l'union de Sainte-Cécile. **ESCOFFIER** ramena ses miliciens à Carpentras tandis que **PATRIX** regroupait son armée à Montoux. Ce dernier accusé de trahison pour avoir favorisé l'évasion de **TOURREAU** ancien conservateur d'Etat, fut exécuté et remplacé par **JOURDAN Coupe-Tête**.

Deuxième siège de Carpentras

Dès le 23 avril les patriotes Avignonnais attaquaient Carpentras. Pendant plusieurs semaines les boulets tombèrent sur l'hôpital et sur la ville. Mais les Carpentrassiens résistèrent à tous les assauts de leurs ennemis. En prévision du siège, ils avaient constitué des stocks de vivres, de bois de chauffage, de fourrage pour nourrir les nombreux troupeaux enfermés dans la cité et destinés au ravitaillement. Ils buvaient l'eau des puits qui était rationnée car les fontaines étaient tarées, l'aqueduc du pont des fontaines ayant été coupé.

Faute d'obtenir la capitulation de la ville, les soldats de l'armée de Vaucluse, qu'on appelait encore "li espéiandra" à cause de leurs tenues déguenillées, se livrèrent à des exactions et atrocités dans les fermes du terroir et dans les villages du Comtat, saccages, incendies, réquisition de vivres et de fourrages, taxations arbitraires, enrôlements forcés des hommes, tous ces faits leur valurent le surnom de "*brigands de Vaucluse*". Pendant ce temps, une armée se formait à Brantes, sous le commandement de **RAXIS-FLASSAN**, un aristocrate. Avec l'aide des populations elle libérait Malaucène, Le Barroux, Caromb, Mazan, Saint-Didier, Malemort, Aubignan. **JOURDAN** face à ce danger et apprenant en outre l'arrivée d'une troupe française et de trois médiateurs, préféra lever le siège et se retirer en Avignon.

Figure 4-
Consultation des communes : Juillet-Août 1791

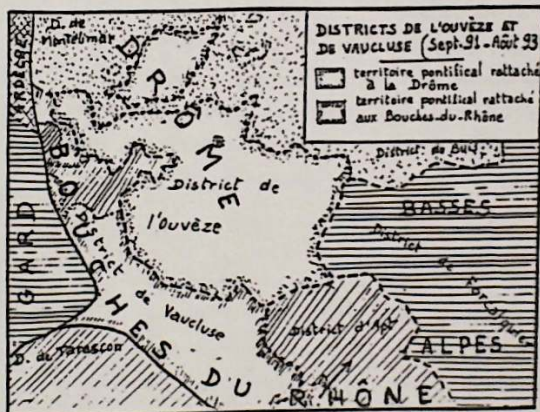
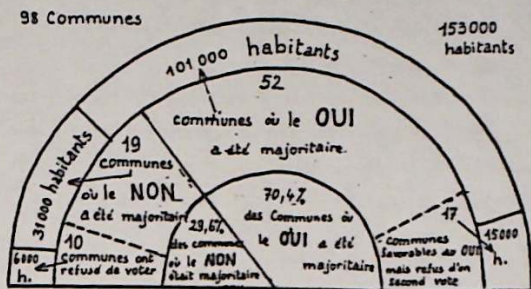


Figure 5-
Districts de l'Ouvèze et de Vaucluse
septembre 1791-août 1793

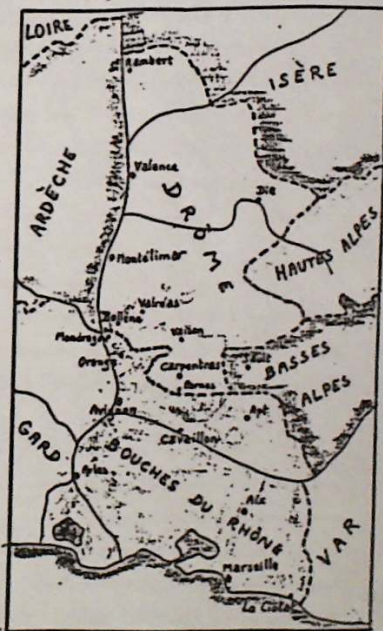


Figure 6-
Les départements des Bouches-du-Rhône
et de la Drôme
14 septembre 1791 au 25 juin 1793

II-6) Le rattachement

Au mois de mars 1791 le pape avait refusé officiellement de reconnaître la constitution civile du clergé. Aussitôt les relations furent rompues avec Rome. L'Assemblée Nationale se montra alors favorable au rattachement mais, en application de ses propres principes sur la souveraineté des peuples à disposer d'eux-mêmes, elle désigna trois médiateurs chargés de consulter les populations, avant de se prononcer, l'**Abbé MULOT**, **Lecène DESMAISON**, et **Vernissac SAINT-MAUR**.

Dès leur arrivée à Orange le 9 juin, ils convoquaient dans cette ville des délégués des différents partis en conflit. Ils exigeaient aussitôt la suspension des hostilités, le dépôt des armes, la libération des prisonniers et le licenciement de toutes les troupes dans les deux camps. Des bataillons français devaient assurer l'ordre.

Diagramme de la consultation.

Les anciens Etats du pape comptaient cent cinquante mille habitants répartis sur quatre-vingt-dix-huit communes; vingt-sept d'entre elles n'ont pas organisé de vote. Parmi les soixante et onze qui ont voté, cinquante-deux, groupant cent un mille habitants, ont exprimé une majorité de oui (Avignon, Carpentras, L'Isle, Cavaillon, Pernes), dix-neuf où l'on comptait trente et un mille habitants ont exprimé une majorité de non (Valréas, Villedieu, Sérignan, Piolenc, Villes, Mormoiron).

Dix-sept avaient voté précédemment pour le rattachement, elles n'ont pas jugé utile de refaire un vote. Aussi, on peut penser qu'elles étaient favorables à la réunion (Malaucène).

Dix ont refusé d'organiser le vote. On peut supposer qu'étant papistes en majorité, elles n'ont pas voulu le vote sachant que le résultat était acquis d'avance. C'était le cas de Bédoin.

Sur la figure 4 apparaissent les pourcentages des communes où la majorité s'est prononcée pour le oui (70,4 %) ou le non (29,6 %). Evidemment ces résultats, s'ils reflètent une majorité favorable à la France, sont faussés parce que :

-ils ne traduisent pas, comme dans un référendum, le total des oui et le total des non;

-seuls les citoyens actifs de plus de vingt-cinq ans ont voté;

-ont été exclus : les "sans profession", ceux qui ne possédaient aucune maison ou terre comme le personnel domestique ou les célibataires qui vivaient avec leurs parents; les femmes.

Au vu de ces résultats, l'Assemblée Nationale votait le rattachement et **Louis XVI**, Roi des français signait le décret du 14 septembre 1791.

II-7) Carte des deux districts

Le district de l'Ouvéze.

Les régions de Carpentras, Vaison, Bollène et les anciennes enclaves situées dans le Dauphiné, étaient rattachées au département de la Drôme.

Le district de Vaucluse.

L'ancien Comté d'Avignon et l'ancienne principauté d'Orange, la région de Cavaillon, étaient incorporés au département des Bouches-du-Rhône.

Voici la carte des départements des Bouches-du-Rhône et de la Drôme au lendemain du rattachement (figure 5). Carpentras se trouvait à cent vingt kilomètres de son chef-lieu Valence, Pernes à près de cent trente. De Saint-Rambert, bourgade la plus au nord, à Pernes la plus au sud, on comptait cent soixante et quinze kilomètres. De même, dans les Bouches-du-Rhône, les habitants de Lapalud avaient un déplacement de cent cinquante kilomètres pour se rendre au chef-lieu Marseille.

Le décret officiel du 14 septembre portant la réunion d'Avignon et du Comtat au royaume de France, ne parvenait que le 26 octobre à Avignon. Ce n'est que les 7 et 8 novembre que les commissaires civils français firent leur entrée dans Carpentras et Avignon. Mais dans cette dernière ville, la bonne nouvelle ne déclencha aucune liesse populaire tant la population était encore traumatisée par le massacre de la Glacière.

II-8) Le massacre de la glacière dès le 15 et le 17 octobre.

Les *"brigands de Montoux"* rentrés dans leurs foyers avant l'arrivée des médiateurs au début du mois de juin, réclamaient leur solde de quarante sous par jour impayée depuis le mois de mai. La municipalité refusait parce qu'elle n'avait plus d'argent. Officiers et soldats s'emparèrent de l'Hôtel de ville le 21 août et se rendirent maîtres de la ville. Les administrateurs provisoires dont **LESCUYER** et **JOURDAN** se procurèrent de l'argent frais en taxant tous les couvents de la ville, en vendant des biens religieux et les cloches. Cette politique souleva de nombreuses protestations. Des rumeurs circulèrent selon lesquelles **LESCUYER** vendait à son profit tous les objets même les bijoux gagés au Mont de Piété.

Voilà que le matin du 16 octobre **LESCUYER** passant devant l'église des cordeliers pour se rendre à la mairie, fut arrêté, entraîné dans l'église où il fut lapidé et lynché par une foule surexcitée. **JOURDAN** prévenu arriva en toute hâte mais trop tard : **LESCUYER** agonisait. Aussitôt, les arrestations commencèrent, d'abord dans le quartier, puis dans la ville. Le soir de ce 16 octobre une bande d'enragés, encouragés et armés par **JOURDAN**, **MINVIELLE**, et **Sabin TOUNAL** journaliste du *"Courrier d'Avignon"* pénétrèrent dans le palais des papes, où ils assommèrent à coups de barres de fer les prisonniers arrêtés dans la journée et ceux qui avaient été emprisonnés les jours précédents. Soixante personnes (quarante-trois hommes, et dix-sept femmes) périrent dans cet affreux carnage et leurs corps précipités au fond de la tour de la Glacière.

Les autorités de la ville tentèrent de minimiser le drame en insistant davantage sur le meurtre de **LESCUYER**. Cependant, l'émotion gagna toute la ville, des plaintes et des rapports arrivèrent sur le bureau de l'Assemblée Législative qui envoya aussitôt des commissaires civils et ordonna à la troupe cantonnée à Sorgues d'occuper Avignon.

Après enquête les responsables furent arrêtés dès le 9 novembre. Ce n'est que le 17 novembre qu'on procéda aux funérailles des victimes de la Glacière. Peu après s'ouvrit le procès où les principaux chefs : **JOURDAN**, **MINVIELLE**, **TOUNAL** furent condamnés. Cependant, après une campagne déclenchée tant à Avignon par les amis de la constitution qu'à Paris par les jacobins, les glaciéristes furent tous amnistiés parce qu'on considérait que les *"assassinats étaient des actes de justice de patriotes envers des scélérats contre-révolutionnaires"*.

III-) CREATION DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

III-1) Les nouveaux districts à l'heure de Paris.

Au fur et à mesure que l'administration française se mettait en place, chaque district des anciens états pontificaux vivait plus étroitement à l'heure de Paris.

Les assignats.

Rappelons que Louis XVI s'était résigné à convoquer les Etats Généraux parce que la situation financière de la France était au bord de la faillite. Les premiers événements révolutionnaires de 1789 furent loin de ramener la confiance. Aussi, pour faire face aux échéances, l'Assemblée Constituante avait-elle créé un papier monnaie, l'assignat. Elle en émettait pour quatre cent millions de livres correspondant à la valeur des biens nationaux saisis aux émigrés et au clergé. En 1790 nouvelle

émission de huit cent millions en même temps qu'on imposait un cours forcé à l'assignat. De 1790 à 1797 la situation financière devint chaque année plus précaire. En huit ans, le total des émissions s'est élevé à près de quarante six milliards de livres de sorte que cette monnaie papier n'avait plus aucune valeur et le Directoire dut la retirer de la circulation en abolissant son cours légal et en ordonnant la destruction de sa planche de fabrication. Sur un billet d'assignat on pouvait lire en petits caractères :

-à gauche : *La loi punit de mort le contrefacteur.*

-à droite : *La loi récompense le dénonciateur.*

Monnaie métallique et billets de confiance.

Au fur et à mesure que l'assignat se dépréciait, la monnaie métallique se raréfiait. Aussi, on autorisa les communes à créer une monnaie locale le billet de confiance ou billet patriotique, mais en nombre limité. Chaque billet devait porter un numéro, sa valeur en sols et les signatures du maire et de son adjoint, afin de pouvoir l'authentifier. On sait par exemple que Mazan a émis des billets de confiance pour la somme de trois mille livres soit soixante mille sols et que Mormoiron en a émis pour mille huit cent soixante livres soit trente sept mille deux cent sols.

Au mois de septembre la Convention remplaçait la Législative. Pour faire face aux multiples problèmes qui se posaient, elle fut obligée de prendre des mesures énergiques et impopulaires que je rappelle brièvement.

-levée en masse d'une armée de trois cent mille hommes pour arrêter l'invasion étrangère;

-la répartition du ravitaillement et le contrôle des prix;

-les réquisitions, les impôts forcés, la lutte contre les accapareurs;

-la répression des foyers contre-révolutionnaires dans le Midi et l'Ouest.

C'était une tâche immense. Pour la mener à bien la Convention instituait le régime de la terreur qui permettait d'arrêter tous les opposants et tous les suspects, de les juger et de les exécuter rapidement s'ils étaient condamnés à mort. Dans chaque localité les patriotes furent invités à soutenir l'action du gouvernement dit "de Salut Public" en créant des clubs patriotiques aux noms les plus divers : Club des jacobins, Société populaire des Sans-Culottes.

On adoptait partout le calendrier républicain et le culte de l'Être suprême. Malheur aux opposants qu'on arrêtait immédiatement, malheur aux tièdes : ils étaient suspectés et arrêtés. Aussi, recherchait-on le certificat de civisme qui, véritable sauf-conduit, garantissait la libre circulation sans être inquiété, qui était délivré par l'association patriotique locale et qu'on devait faire viser tous les six mois.

III-2) Le mouvement fédéraliste.

Pendant, l'opposition se manifestait sourdement. Au sein de la Convention, les girondins s'opposaient aux montagnards : ils désiraient réduire Paris au 1/86ème de son influence et créer une fédération de départements. Des mouvements insurrectionnels s'organisaient dans toute la France groupant des républicains fédéralistes et des royalistes. Des armées parties du Midi et de l'Ouest devaient opérer leur jonction près de Paris.

A Marseille les fédéralistes chassèrent les jacobins de la municipalité puis recrutèrent une armée de six mille hommes qui se rassembla à Arles sous le commandement de **ROUSSELET**. Le 5 juillet, cette armée se présenta devant le bac de Barbentane sur la Durance.

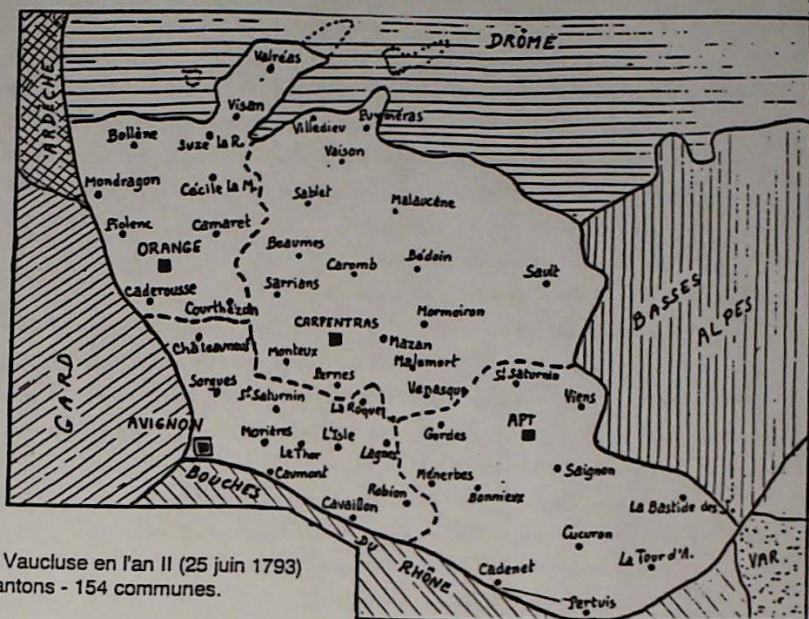


Figure 7-
Département de Vaucluse en l'an II (25 juin 1793)
4 districts - 52 cantons - 154 communes.

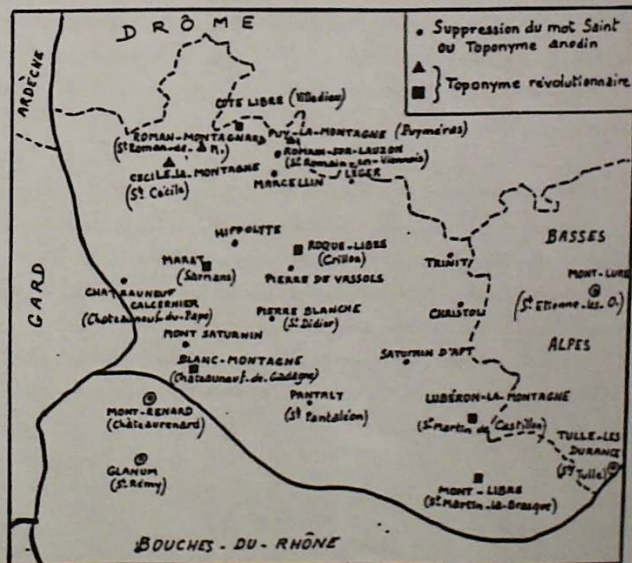


Figure 8-
Toponymie Révolutionnaire (an II)

VIALA

C'est là que se produisit l'épisode de la mort du jeune *Joseph Agricol VIALA*. Ce jeune soldat de onze ans, neveu de *Agricol MOUREAU*, fut tué d'une balle qui l'aurait atteint dans le dos. Son oncle aurait raconté l'histoire à sa manière et *VIALA* devait être inhumé au Panthéon, mais après la chute de *ROBESPIERRE* (9 thermidor), il n'en fut plus question.

Les Marseillais franchirent quand même la Durance et pénétrèrent dans Avignon qui depuis quelques jours était devenu le chef-lieu du nouveau département de Vaucluse. Ils arrêtèrent les jacobins notoires puis ils poursuivirent leur marche vers Orange qu'ils atteignirent le 10 juillet. Mais *ROUSSELET*, apprenant qu'une armée de quatre mille hommes sous les ordres du général *CARTEAUX*, se trouvait à Lapalud et se dirigeait vers le Sud, ramena aussitôt ses troupes en Avignon où il organisa la défense de la ville. Les soldats fidèles à la Convention, campaient au lieu dit "*Le Pontet*" tandis que l'Etat-Major s'installait au château de Roberty et qu'une colonne mettait en batterie deux pièces de canon sur les hauteurs de Villeneuve, face à la cité des Doms. Dans la nuit du 24 au 25 juillet, *CARTEAUX* attaquait la ville par l'Est, mais devant la résistance des fédéralistes il n'insista pas. Dans la matinée les canons de Villeneuve ouvrirent le feu sur le rocher des Doms, ce qui décida les Marseillais à abandonner Avignon et à passer la Durance. *CARTEAUX* envoyait des colonnes sur Apt et Cadenet, procédait ensuite à la reconquête de la Basse-Provence. Le 24 août l'armée des Marseillais était mise en déroute à Septèmes. Marseille tombait le lendemain : c'était la fin du mouvement fédéraliste, mais la répression jacobine commençait.

III-3) Le département de Vaucluse.

Au début du mois de juin 1793 une soixantaine de départements n'obéissaient plus à l'autorité du Comité de Salut public. Pour les Bouches-du-Rhône si Marseille s'était ralliée au mouvement fédéraliste, les districts de Vaucluse et d'Apt demeuraient fidèles aux montagnards. C'est pourquoi la Convention voulu bien écouter les propositions présentées par les Avignonnais, *DUPRAT* aîné, *ROVERE* et *Agricol MOUREAU*, pour la création d'un quatre vingt-septième département.

Argument géographique.

L'éloignement du chef-lieu (Lapalud situé à quarante lieues et Cavillon à vingt-deux lieues de Marseille), la difficulté de traverser la Durance en période de crue.

Argument politique.

La présence d'un département montagnard ne pouvait que s'opposer à l'influence de Marseille.

Décret de la Convention.

En pleine insurrection fédéraliste la Convention vota le 25 juin 1793 le décret qui créait le département de Vaucluse avec Avignon pour chef-lieu. *ROVERE* et *POULTIER*, nommés représentants en mission, étaient chargés de l'organisation de ce nouveau département.

Le département de Vaucluse était formé des districts de Vaucluse et d'Apt détachés des Bouches-du-Rhône, du canton de Sault enlevé aux Basses-Alpes et du district de l'Ouvèze détaché de la Drôme. On lui rattachait seulement l'ancienne enclave de Valréas, mais celle-ci perdait sa situation d'enclave puisque les territoires de Tulettes et de Suze-la-Rousse pris par la Drôme, devenaient vauclusiens. En échange la Drôme gardait les anciennes communes comtadines de Solérieux, Eyrolles, Les Piles, Les Aubres, Valouse, Rousset et Saint-Pantaléon.

L'arrêté des représentants *ROVERE* et *POULTIER* du 20 août 1793 organisait quatre districts : Avignon, Apt, Carpentras, Orange; cinquante-deux cantons et cent cinquante quatre communes. Ainsi, pour le district de Carpentras :

Monteux, Venasque, Malemort, Mazan, Caromb, Bédoin, Sarriens, Sablet, Puyméras, Villedieu, étaient des cantons. Ils furent supprimés après le nouveau découpage qui eu lieu en 1795 et qui provoqua une diminution importante de leur nombre.

En 1800, une nouvelle modification donnait à notre département ses limites actuelles. En effet, le canton de Suze avec les communes de Bouchet, Rochegude et Tulette fut rattaché à la Drôme, de sorte que le canton de Valréas redevint une enclave comme au temps des papes.

III-4) Toponymie révolutionnaire en Vaucluse.

Un décret de la Convention demandait à chaque ville et village d'effacer tout ce qui rappelait l'ancien régime et la religion. C'est ce qui explique que de nombreuses statuettes ont été martelées sur les édifices religieux et que certaines localités ont changé leur nom. Sur la figure 8

-les communes marquées d'un point noir ont simplement supprimé le Saint et sont devenues :

Marcellin, Léger, Trinit, Christol, Hyppolite, Mont-Satumin pour ne pas être confondu avec Satumin d'Apt, Pantaly (Saint-Pantaléon). La commune de Saint-Didier a choisi le toponyme anodin de Pierre-Blanche;

-les localités marquées d'un triangle ont ajouté à leur nom celui de Montagne, le parti le plus influent du moment :

Puy-la-montagne (Puyméras); Roman-Montagnard (Saint-Roman-de-Mallegarde); Cécile-la-Montagne;

-d'autres (carré noir) ont montré un zèle remarquable en changeant complètement leur nom par un toponyme révolutionnaire :

Côte-Libre (Villedieu), Roque-Libre (Crillon), Marat (Sarriens), Blanc-Montagne (Châteauneuf-de-Gadagne),

Luberon-la-Montagne (Saint-Martin-de-Castillon), Mont-Libre (Saint-Martin-de-la-Brasque)

Avant de conclure, voyons quelle fut l'attitude du pape après le rattachement. Naturellement il n'avait pas reconnu le décret du 14 septembre, et il avait adressé à toutes les chancelleries d'Europe des protestations énergiques dans l'espoir qu'une coalition se formerait contre la France "impie". Effectivement, la coalition devait se former en 1792-1793, mais son objectif ne fut pas la reconquête d'Avignon et du Comtat.

Après l'entrée des troupes françaises dans Rome, **BONAPARTE** imposait le traité de Tolentino (1797) à **PIE VI** qui renonçait publiquement à ses droits sur les anciens Etats ultramontains, il les abandonnait à la République française.

Au traité de Paris (1814), les alliés victorieux avaient décidé de ramener la France à ses frontières du 1er janvier 1792 de sorte que les plénipotentiaires du congrès de Vienne de 1815 ne purent donner satisfaction au pape qui réclamait Avignon et le Comtat, et cela malgré les promesses et l'appui de l'empereur d'Autriche.

CONCLUSION

En conclusion, disons que face à l'intransigeance d'un pape qui a manqué de réalisme politique, Avignonnais et Comtadins ont compris que s'il voulait obtenir des réformes et des libertés ils leur fallait changer de souverain. Devenus français, ils ont adopté dans une large majorité les grandes idées de la Révolution. A peine créé, notre département s'est trouvé confronté avec la terrible répression de l'an II qui visait à éliminer les contre-révolutionnaires. Certes, les responsables de cette Terreur ont eu la main lourde car le Vaucluse a eu trois cent quatre-vingt-quinze guillotins (soixante-trois à Bédoin, trois cent trent-deux à Orange). Mais, il faut ajouter que la violence sévissait dans les deux camps. A l'actif de la contre-révolution, le bilan

est également très élevé avec toutes les victimes de la réaction thermidorienne après la chute de **ROBESPIERRE**, celle des Muscadins et des Compagnons du Soleil au temps du Directoire et surtout celles de la Terreur Blanche en 1815-1816.

Cette violence caractérisait le monde dur de cette époque où les passions étaient brutales, les mentalités frustes, où la vie humaine comptait peu. A l'heure actuelle, on la rencontre encore dans des pays où les droits de l'homme sont bafoués, où règne l'intolérance politique ou religieuse, où le meurtre collectif est organisé par le pouvoir en place. Il en est d'autres, dont le nôtre, où la peine de mort est supprimée, la dignité humaine respectée au point qu'il suffit qu'un délinquant soit tué plus ou moins accidentellement par un policier pour que l'opinion publique proteste contre cette *"bavure"*. Cette culture humaniste n'est-elle pas imprégnée des *"principes"* de 1789 ?

Célébrer le bicentenaire c'est rappeler l'histoire de cette révolution qui a bouleversé la société de l'ancien régime, c'est rappeler également que notre Démocratie, nos libertés, notre tolérance, et toutes les conquêtes politiques et sociales obtenues au cours des 19^{m^e} et 20^{m^e} siècles, le plus souvent sans violence, sont toutes issues de la *"déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen"*. Bien sur, il y a eu la Terreur où la guillotine était *"érigée en système de gouvernement"*. Il n'est question ni de l'ignorer, ni de la glorifier, ni de la fustiger, mais de l'expliquer et de la placer dans une France qui devait faire face à de multiples dangers. Sans elle, qui peut affirmer que le gouvernement révolutionnaire aurait pu refouler les armées étrangères et ramener la paix dans le Midi et la Vendée.

Sans elle la Révolution aurait échoué, les immigrés seraient revenus vingt ans plus tôt dans *"les fourgons des armées étrangères"* et sachant *"qu'ils n'avaient rien appris et rien oubliés"*, ils auraient récupéré la totalité de leurs domaines et surtout repris leurs privilèges. On serait alors revenu à la case départ du 5 mai 1789, mais avec un Tiers-Etat muselé : c'est alors que la Démocratie française aurait mis longtemps, très longtemps à refaire surface.

BIBLIOGRAPHIE

- COLIN A. - Atlas historique de la Provence et du Comtat Venaissin
 DUBLED H. - Histoire du Comtat Venaissin. Impr. Mistral-Cavaillon.
 DUMOULIN A. - Robion. Monographie. Impr. Mistral-Cavaillon
 DURAND G. G. - Un village comtadin : Mormoiron. Ed. Barthélémy-Avignon.
 FAYOT P., TIRAN C. - Mazan. Ed. Le nombre d'Or, 1979.
 MOULINAS R. - Histoire de la Révolution d'Avignon. Ed. Aubanel
 MOULIERAC-LAMOUREUX R. L. - Histoire du Comtat Venaissin pontifical.

Le Calendrier, route annuelle du soleil

Henri CHARMASSON

Au cours des années 1980, j'ai fait quelques causeries sur le thème des almanachs. Mon propos concernait plus particulièrement l'almanach provençal, petite brochure qui depuis 1855 est toujours éditée recueillant la faveur des milieux provençalisants.

Almanach, Al ManaK en langue arabe signifie "en l'année prochaine". Sur un tel sujet chaque causerie m'amenait à parler d'abord, mais très brièvement du calendrier.

La langue provençale, ce latin du pauvre, séduit encore par ses mots évocateurs et chantants. L'utilisation de quelques vocables comme "calendo" qui veut dire "à Noël", l'"astrado" qui signifie "la destinée", "lou camin de sant Jacque" qui désigne la voie lactée, ou un chemin à suivre pour aller à Compostelle ont excité ma curiosité et m'ont incité à mieux connaître le calendrier.

Après avoir lu et relu différents ouvrages émanant d'astronomes et de savants physiciens, j'ai découvert des phénomènes qui relèvent du merveilleux mais aussi de spéculations scientifiques impressionnantes.

Sur l'univers, qu'il me soit permis tout d'abord de vous donner quelques renseignements recueillis dans des études (QUILLET, 1953).

L'Univers

D'après ses observations et d'après ses calculs, l'astronomie moderne propose des modèles de l'univers qui, au fur et à mesure de ses progrès (instruments de plus en plus précis) se compliquent et se modifient suivant les informations nouvellement recueillis.

Notre soleil est l'une des centaines de milliards d'étoiles qui forment notre galaxie = La voie lactée.

Cette voie lactée n'est d'ailleurs qu'une simple unité parmi des centaines de millions d'autres galaxies de nature analogue. Les galaxies groupent chacune des milliards d'étoiles et leurs formes sont variées. La plupart sont des spirales (et souvent on dit une spirale pour dire une galaxie); d'autres sont ellipsoïdales, certaines sont irrégulières. Aussi loin qu'instruments et photographies permettent de poursuivre nos investigations, l'univers apparaît comme peuplé de galaxies et d'"amas" de galaxies, sans qu'aucune raréfaction n'annonce un bord de l'univers, ni qu'aucune accumulation progressive ne désigne la direction d'un centre éventuel de l'univers. En somme à très grande échelle, le peuplement de l'espace en galaxies apparaît comme homogène (COUDERE, 1950).

Dans l'état actuel des connaissances, il n'est pas encore possible de dire si l'univers est fini ou infini. Permettez moi de vous assurer, sinon vous rassurer, que mon propos n'ira pas aussi loin dans l'univers, qu'il abandonnera volontiers toute un kyrielles de formules chiffrées. Il est préférable de laisser une part plus large aux observations fines et attentives faites par les hommes depuis l'aube de l'histoire.

Notre calendrier est solaire

Cette étoile nous chauffe et nous éclaire. Il est apparu nécessaire, après avoir beaucoup lu en ce qui le concerne de vous donner des informations que j'ai souhaité optimistes.

"Le soleil est une immense sphère de gaz qui s'effondrerait sur elle-même sous l'action de la pesanteur si celle-ci n'était contrecarrée par la force élastique qu'engendre la température interne de l'astre. Celle-ci est évaluée à 20 millions de degrés

contre une température superficielle de 6000 degrés. Le rayonnement solaire, s'écoulant vers des régions chaudes, issu du centre jaillit à la périphérie après avoir traversé toute la matière de l'astre. Comment se produit cette énergie intérieure ?

Elle ne peut être le résultat d'une réaction de combustion du carbone en présence de l'oxygène comme dans nos foyers. Le soleil ne brûle pas. Elle ne provient pas non plus d'une contraction de l'astre qui serait l'équivalent d'une chute générale de ses matériaux, production d'énergie comme la chute de l'eau dans nos installations de moulins et de turbines. Les deux théories de la combustion et de la contraction ne pouvaient expliquer la formation de l'énergie solaire que pour des durées infiniment trop faibles. Pour la même raison de principe, l'explication par la désintégration des matériaux radioactifs du soleil qui, d'ailleurs, en contient très peu, ne peut être retenue. Toutefois, c'est "sur l'énergie atomique qu'est fondée la théorie de la production du rayonnement solaire qui explique le passé du soleil et lui promet un avenir prodigieusement long" (QUILLET, 1953).

Ainsi donc, notre calendrier est solaire. La route annuelle du soleil qu'il consigne en trois unités fondamentales : le jour, le mois, l'année, relève d'observations cosmiques, c'est-à-dire relatives à l'univers et à son ordre général.

Les mages ou les grands prêtres de l'antiquité furent paraît-il, d'abord astronomes par l'observation qu'ils firent des constellations. Mais ils passèrent très vite de cette "astrologie scientifique" à l'astrologie divinatoire, car le bestiaire du zodiaque leur fut un support pratique pour prédire l'avenir.

De nos jours, l'astrologie a toujours ses devins et ses croyants car les constellations fixées dans le zodiaque sont toujours là, formant une ceinture céleste à la terre.

Il sera bon tout à l'heure, de souligner brièvement ces croyances astrales ainsi que la persistance de quelques rites agricoles légués, si l'on peut dire, par nos plus lointains ancêtres.

Les calendriers historiques, le calendrier républicain, le calendrier julien/grégorien qui est actuellement le nôtre, constitueront l'essentiel du propos, car c'est à travers leur fixation que les hommes ont cherché, avec plus ou moins de réussite, à définir les unités naturelles du temps.

Le calendrier grégorien qui depuis 1582 est le nôtre paraît devoir perdurer, malgré toutes les réformes proposées.

Le calendrier représente pour chacun de nous un tableau des jours d'une année où se succèdent les mois, les semaines et les saisons.

On y trouve consignés les fêtes à souhaiter, les anniversaires, les jours historiques ainsi que des informations astronomiques telles que : phases de la lune, longueur et variation des jours, heures du lever et du coucher du soleil, éclipses de soleil et de lune, marées.

Ce morceau de carton, à double face, que le facteur vous a remis porte toujours le nom d'almanach des P.T.T.. On le trouve charmant, comme tous les objets de tous les moments. On n'étudie plus le calendrier dans nos écoles et pourtant il reste courant dans notre langage, nous y sommes habitués. Fondé depuis deux mille ans tel qu'il est ou peu s'en faut, il maintient dans notre vie moderne toute une somme de conventions, de règles qui ne sont parfois que les réminiscences de vieilles superstitions ou l'émergence tutélaire des connaissances des anciens.

Ces mesures du temps, il est vrai, nous les connaissons depuis notre enfance. Elle nous sont bien commodes. Pour certains faits qui nous émeuvent notre mémoire est tenace : les anniversaires, naissances, mariages, le souvenir des faits historiques, les événements civils ou religieux, sont autant de marques qui nous tiennent à cœur.

Grâce au calendrier, un lien puissant unit le présent au passé. Certes, il ne serait pas bon de renier tout ce qui d'un soleil à l'autre, et du père à son fils, nous fit ce que nous sommes.

Le mot calendrier trouve son étymologie dans le mot de "calendes". Sous ce vocable était placé le premier jour du mois chez les Romains.

Le calendrier grec ne comportait pas de "calendes" ainsi renvoyer aux "calendes grecques", c'est repousser indéfiniment.

Donc, un calendrier est un système destiné à recenser les jours, c'est-à-dire "mesurer les temps longs". Le plus souvent il s'agit de tables permettant de s'appuyer sur une chronologie assez sûre.

Pour les unités naturelles du temps, il paraît que le ciel les a imposées à l'homme. Nos ancêtres étaient persuadés que les astres étaient créés pour les éclairer et rythmer leur existence. Le fait est que de nos jours, il en est toujours ainsi, bien que la lumière artificielle ait imposé d'autres rythmes. Mais le ciel disposant à sa guise, il restait à l'homme à choisir afin d'associer entre eux divers éléments différents, vagabonds et discordants.

A ce sujet, Paul COUDERC (1950) dit fort bien : Ainsi dès sa création le calendrier est étroitement "lié à l'astrologie". Une fois dressé, quand il a servi à enregistrer une longue suite d'événements le calendrier devient solidaire de l'HISTOIRE.

Cette fonction le rend nécessaire, voire indispensable pour ses usages.

La route du temps.

Avant l'histoire, il se peut bien, certains savants nous l'attestent, que l'homme primitif ait pu faire de telles observations :

"Chaque matin le soleil montait à l'horizon. Il traversait le ciel et chaque soir regagnait son lit de mort - il renaissait demain, pour un nouveau jour, pour une nouvelle course, pour une autre disparition. L'enfant des horizons réglait ainsi l'alternance du jour et de la nuit : sans doute les hommes en conçurent-ils pour la première fois l'idée d'un cycle du temps.

Ils virent aussi qu'à l'époque des arbres nus et de la neige, les nuits étaient plus longues que les jours; que les jours grandissaient quand les arbres se couvraient de feuilles; qu'à ce temps succédait celui des fruits et des grandes chaleurs; et qu'à nouveau les arbres perdaient leurs feuilles et les nuits tombaient plus vite, avant que revienne le temps des froids et des neiges. La vie du soleil réglait un autre cycle, celui des saisons".

Le FEU, fut, dit-on, la première grande conquête de l'homme. Autour du feu, l'homme commença à vivre en collectivité (même si la collectivité n'était qu'une petite tribu).

Par ailleurs, les savants (les ethnologues notamment) ont vu dans la naissance de l'agriculture, la révolution la plus marquante pour la destinée humaine. L'agriculture fixa les nomades alors chasseurs, pêcheurs, cueilleurs de fruits sauvages et de racines. Cette fixation fut la base même de la civilisation.

En des temps reculés, des événements préférentiels jouèrent un rôle décisif : il s'est trouvé quelques lieux privilégiés du globe que les crues d'un fleuve inondaient et fécondaient périodiquement.

Pour autant, s'expliquerait la localisation étroite des grands foyers de civilisations antiques : grandes vallées alluviales du Nil (en Egypte), de l'Euphrate (en Mésopotamie), l'Indus et du Pakistan.

Avec la conquête de l'écriture, il y a près de six à dix mille ans à peine, s'établissaient de grands empires, dans l'Inde, à Babylone. En Egypte on trouve une civilisation déjà raffinée qui détient un savoir astronomique assez avancé. "L'astronomie est la plus ancienne des sciences de la nature" (COUDERC, 1950).

Les séquences variables du jour et de la nuit, les phases de la lune retiennent d'abord l'attention. La lunaison permet de classer les jours dont elle groupe une trentaine. Ainsi les premiers calendriers furent-ils lunaires.

Mais les sociétés agricoles ont besoin d'établir un calendrier qui ordonne les semailles et les moissons.

De bonne heure on constate que le cours du soleil et la ronde des saisons allaient de concert. L'hiver, à midi, le soleil est bas sur l'horizon. en été il monte très haut vers le zénith, cela est surtout vrai pour l'hémisphère nord et particulièrement pour la zone tempérée.

L'ombre d'un bâton planté en terre est courte à midi : elle est encore plus courte en été. L'observation des ombres les plus courtes à midi servit primitivement à définir le début des années. Mais par des observations plus fines on s'aperçut que le soleil semblait en un an, cheminer à travers les constellations du zodiaque.

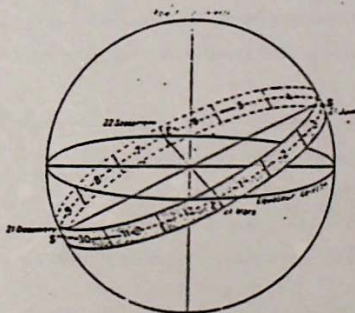
Il se peut que les Chaldéens, les Egyptiens puis les grecs, aient baptisé Zodiaque, l'anneau céleste, (d'où nous reste l'année), sur lequel paraissaient fixées les constellations au nombre de douze, dans lesquelles le soleil se "reposait" une trentaine de jours, à savoir, le Bélier, le Lion, la Vierge, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne, le Verseau, les Poissons.

La trajectoire "apparente" du centre du soleil est un grand cercle de la sphère céleste : "l'écliptique".

Sur cette voie le soleil franchit l'équateur céleste en passant de l'hémisphère sud à l'hémisphère nord en un point qui s'appelle point vernal ou point gamma. La date de ce passage, le 20 ou 21 mars, s'appelle équinoxe de printemps.

Mais l'année des saisons intéresse le calendrier. Cette année porte le nom d'année tropique (tropes = trou). Elle était alors mesurée à partir du passage du soleil au tropique S ou S', deux points où l'écliptique rencontre le méridien principal. L'un correspond au solstice d'été, l'hémisphère nord le 21 juin quand le soleil entre dans le signe du Cancer, l'autre au solstice d'hiver, l'hémisphère sud, le 21 décembre quand le soleil entre dans le signe du Capricorne.

Ces passages aux tropiques ont donné de part et d'autre de l'équateur terrestre, le tropique du Cancer et le tropique du Capricorne.



La vraie valeur de cette année a pu être déterminée : elle vaut 365,242 jours en moyenne.

Le mois

La lune avec ses phases et ses aspects, a donné naissance, autrefois, à l'usage de mesurer le temps et notamment le mois, représentant environ trente jours.

Première mesure du temps certes, car il n'y avait dans le ciel aucun signal dont les différences et les époques fussent plus remarquables.

Le nom du mois : en grec le mot *méné* désigne la lune et *ménis* = le mois - Néomenia (néoménie en français) signifie aussi bien, nouvelle lune ou premier jour du mois. En anglais : moon (lune) et month (mois) ont gardé un air de famille. En français le mot mois vient du latin mensun, mensuram = mesure (du temps).

La lune parcourt un cycle régulier et mesurable : vingt-neuf jours et demi.

La plupart des peuples anciens établirent leur calendrier en partant de l'observation de la lune. Pourtant, il fallut bien constater que douze mois lunaires formaient une année de trois cent cinquante-quatre jours seulement et donc inférieure à l'année solaire. Chacun s'employa selon son génie à faire réunir la lune et le soleil en une formule unique.

C'est ainsi que les Chinois conservèrent un calendrier lunaire et lui ajoutèrent tous les dix-neuf ans une période intercalaire pour compenser la différence.

Les Sumériens et les Babyloniens, adeptes du calendrier lunaire, ajoutèrent un mois de temps en temps. Il suffisait pour concilier les cycles d'ajouter sept mois supplémentaires en dix-neuf ans.

Les Hébreux firent de même et ajoutèrent un treizième mois à certaines années. Ainsi leurs années les plus courtes avaient trois cent cinquante-trois jours, les plus longues trois cent quatre-vingt-cinq jours. En Grèce, la situation était plus complexe puisqu'on utilisait le cycle des olympiades, quatre ans, et que l'année ne commençait pas partout au même moment : vers le solstice d'été à Athènes, au solstice d'hiver à Délos.

C'est en Grèce justement qu'après s'être aperçu qu'au bout de quatre-vingts ans la lune se trouvait pleine quand le calendrier l'annonçait nouvelle et que les fêtes n'étaient plus d'accord avec les phases auxquelles elles se rattachaient et qu'une correction d'une période de dix-neuf ans était nécessaire. Cette période demeurée célèbre sous le nom du "cycle de Méton" fut proposée.

Partant du postulat que le cycle des quatre saisons terrestres correspond au cours annuel du soleil, Méton reconnut, dit la légende, que dix neuf années des saisons contenaient exactement deux cent trente cinq lunaisons.

Après dix-neuf années, les phases reviennent aux mêmes dates des mêmes mois : c'était une découverte essentielle apte à fixer le calendrier.

La découverte fut publiée en l'an 433 au siècle de *Périclès* à l'occasion des jeux olympiques. Les Athéniens, émerveillés dit-on, firent graver en lettres d'or, le cycle de Méton sur les colonnes du temple de Minerve (Athéna) et le rang d'une année dans le cycle prit le nom de nombre d'or.

Cette appellation n'a rien à voir avec la proposition définie par les Beaux-Arts appelée aussi "nombre d'or" ou "section dorée" qui correspond au partage le plus harmonieux d'une grandeur en deux parties inégales. Ce nombre est exprimé par la formule algébrique :

$$\frac{\sqrt{5} + 1}{2} = 1,618$$

Ce nombre "gouvernerait" les tracés régulateurs de la pyramide de Chéops, du Parthénon, du Dôme de Milan, de nombreuses peintures de la Renaissance italienne = *Léonard de Vinci, Raphaël*, notamment.

La lune

Certains savants n'accordent à la lune qu'un rôle infime : miroir du soleil, elle actionne pourtant les marées. Il est bon de souligner ici, quelques croyances concernant l'astre des nuits.

* Selon les bûcherons, les arbres toujours verts doivent être coupés en "lune nouvelle", et tous les arbres à feuillés caduques, après la pleine lune, sans quoi ils se vermoient.

En observant la pleine lune on a cru deviner l'image d'un "homme qui est dans la lune". Croyance générale au moyen-âge qui voulait y voir les formes du bûcheron avec son fagot sur le dos. On croyait ferme qu'il s'agissait du pêcheur, dont il est parlé dans le livre des Nombres qui fut surpris ramassant du bois le jour du sabbat et lapidé.

La lune rousse lune d'avril :

Lune équinoxiale qui passe à tort pour brouir les plantes pendant la nuit, phénomène qui est dû au refroidissement nocturne de la terre fortement chauffée pendant le jour par les premiers soleils du printemps.

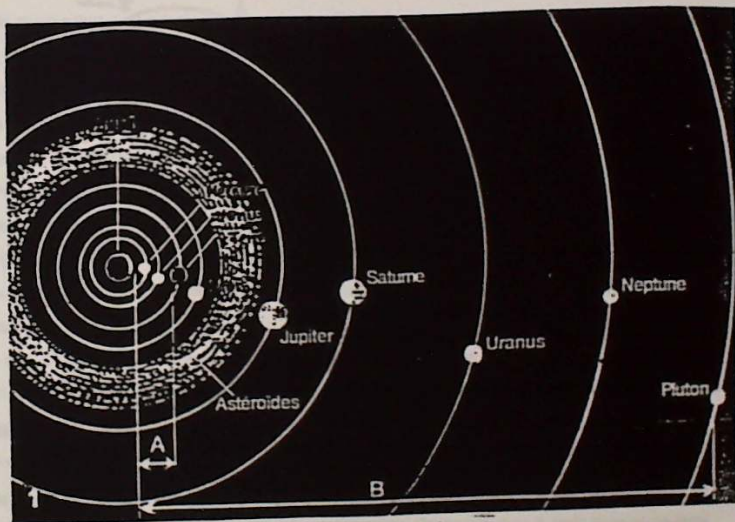
La semaine (Septimana, groupe de sept jours).

Pour nous, la semaine est une période de sept jours qui s'étend du dimanche au samedi. La division du temps par périodes de sept jours existe, paraît-il, depuis la plus haute antiquité chez les peuples orientaux.

On attribue aux Chaldéens, d'une part le repos tous les sept, quatorze, vingt-et-un, et vingt-huit jours de chaque mois, mais d'autre part le fait d'avoir associé aux jours le nom des sept "planètes" qu'ils avaient décelées sur la voûte céleste : Saturne, Jupiter, Mars, le Soleil, Vénus, Mercure, la Lune.

Certes, le soleil est une étoile et la lune un satellite, le nôtre.

De nos jours nous connaissons plusieurs planètes qu'ignoraient les anciens : Uranus, Neptune, Pluton et aussi plus de deux mille astéroïdes.

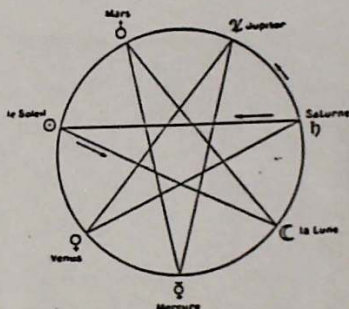


1. Représentation graphique du système solaire. La distance moyenne entre le Soleil et la Terre (A) est de 149,6 millions de km, soit 1 unité astronomique (U.A.). Celle du Soleil à Pluton (B) est de 5,9 milliards de km.

Nos jours sont donc consacrés aux planètes reconnues par les anciens.

Lundi = jour de la lune
 Mardi = jour de Mars
 Mercredi = de Mercure
 Jeudi = jour de Jupiter
 Vendredi = jour de Vénus
 Samedi = jour du sabbat (hébreux), mais en anglais,
 Saturday = jour de Saturne
 Dimanche = Domenica dies = jour du Seigneur (résurrection
 du Sauveur), mais en anglais on trouve encore Sunday = jour
 du soleil.

Les astrologues expliquent l'ordre des jours de la semaine par une permutation circulaire simple. Les sept astres rangés sur le cercle dans l'ordre convenu, sont les sommets d'un heptagone étoilé dont les côtés conduisent de Saturne au Soleil, puis à Lune, à Mars (COUDERC, 1950).



Cette idée de l'influence astrale paraissait logique en ces époques lointaines où l'on croyait que la terre et l'homme étaient le centre et le but de la création entière.

Aristote grand philosophe grec comprenait dans sa "psychique" des vues astrologiques et même la détermination scientifique des stoïciens croyait deviner partout l'influence d'astres mineurs parce que l'influence du soleil régit les saisons et celle de la lune les marées de la mer. On sait que les Romains adoptèrent avec empressement les spéculations astrologiques. Ces spéculations furent en grand honneur pendant la Renaissance, tandis que l'alchimie poursuivait son grand oeuvre, l'astrologie découvrait dans le ciel des signes qui devaient présider aux destinées des rois ou amener le bouleversement des empires. On peut relever dans ces croyances qui sont venues jusqu'à nous que chacun des astres qui présidait à un jour de la semaine, présidait aussi à une couleur et à un métal, etc...

Astres	Couleur	Métal	
Lune	blanc	argent	
Mars	rouge	fer	(cour martiale)
Mercure	couleurs nuancées	vif argent	(mercuriale)
Jupiter	bleu	airain	
Vénus	vert	étain	
Saturne	noir	plomb	(saturnisme)
Soleil	jaune	or	

et avec cela la lune était censée être mélancolique, Mars ardent, Mercure inconstant, Jupiter tempéré et bénin, Vénus généreuse et féconde, Saturne triste, morose et froid, le soleil bienfaisant et favorable. Pour les constellations, les signes du zodiaque, on retirait des notions de poids, de consistance et de température : chaud, froid, humide, sec, lourd, léger...

A savoir que :

- le Bélier, le Lion et le Sagittaire étaient chauds, secs et ardents;
- le Taureau, le Capricorne et la Vierge étaient lourds, froids et secs;
- les Gémeaux, la Balance et le Verseau étaient légers, chauds et humides;
- le Cancer, le Scorpion et les Poissons étaient humides, mous et froids.

C'est dire si la manière dont s'exerçaient ces influences variait à l'infini.

Les heures

La division du jour en heures est probablement très ancienne. Elle était connue en Egypte et en Grèce. Les Romains finirent par l'admettre.

Chez les Grecs, au début, le nombre d'heures correspondait aux occupations de la journée : l'aube, le lever du soleil, l'heure de l'étude, l'heure du gymnase, l'heure du bain, le milieu du jour, l'heure des libations, l'heure de la prière, l'heure du repos ou du plaisir, le coucher du soleil...

En Chaldée (VIII^{ème} siècle av. J.C.) la journée était divisée en périodes représentant deux de nos heures.

La division en vingt-quatre heures paraît issue de l'emploi des douze heures chaldéennes. Cette division comprend à la fois le jour naturel (du lever au coucher du soleil) et aussi la nuit.

*Quelle que soit sa variété le jour de vingt-quatre heures est lié à la rotation de la terre sur elle-même ainsi que le proposa **COPERNIC** (1543). Cette proposition s'est nettement vérifiée. Le lever et le coucher des astres, la rotation de la voûte céleste autour d'un pivot (le pôle nord céleste, voisin de l'étoile polaire) sont des apparences dues à la rotation de notre globe.

"La terre est donc l'horloge naturelle fondamentale de l'humanité". Ainsi que l'affirme **P. COUDERC** (1950).

Les calendriers romains.

Dès la fondation de Rome l'année ne contenait que dix mois lunaires. On trouvait donc à partir du mois de Mars : Martius, Aprilis, Maius, Junius, Quintilis, Sextilis, September, October, November, December.

Le mois se divisait en trois parties décomptées à rebours : les calendes, puis les ides (de Iduare = diviser) et enfin les nones (neuvièmes). Mais cette année ne comprenait que deux cent quatre-vingt-quinze jours et vagabondait à vive allure, voyant défilier en cinq ans toutes les saisons.

Cette mesure trop gênante appelait une réforme qui se fit quarante ans plus tard sous le règne de *Numa Pompilius*. On ajouta deux mois à l'année : janvier (onzième mois) et février (douzième mois).

Actuellement les noms des mois, viennent des noms latins de leurs origines :

Mars, réservé au dieu Mars;

Avril, d'apéríte, ouvrir, mois des bourgeons;

Mai, Mois de Maia, déesse de la croissance;

Juin, réservé à la déesse Junon;

Quintilis (le cinquième) devint Julius car César se l'attribua après sa réforme du calendrier, mois de **Juillet** long de trente-et-un jours;

Sextilis devint Augustus car **Octave Auguste** se l'attribua et, dit la légende, cet empereur ne voulant pas être en reste avec César voulut que "son" mois ait également trente-et-un jours. Ainsi juillet et août sont de même durée.

Avec **Januarius** et **februarius**, nous retrouvons chez nous **janvier** et **février**.

Curieusement, nous avons gardé **septembre**, **octobre**, **novembre** et **décembre** qui ne correspondent pas à leur rang d'origine.

Mais l'année de *Pompilius* ne représentait que trois cent cinquante-cinq jours. Tous les deux ans, elle fut complétée par un mois de vingt-deux jours, appelé mercedonius, intercalé entre le vingt-trois et le vingt-quatre février.

Ainsi pendant six siècle régna un désordre impressionnant dans le décompte des jours. Les pontifes avaient reçu le pouvoir de donner au mois intercalaire la longueur correspondant avec l'accord des saisons. De ce pouvoir, les pontifes usèrent et mésusèrent favorisant leurs amis ou ruinant leurs ennemis en allongeant ou raccourcissant à leur guise cette période de vingt-deux jours.

Pareils abus aboutirent à un désordre tel qu'en quarante-six av. J.C. le temps de la moisson tombait en plein hiver. **Jules César** dut intervenir.

Il prit pour conseiller l'astronome grec **Sosigène**, établi à Alexandrie. On décida que le nouveau calendrier ne tiendrait aucun compte de la lune et s'attacherait au plus près sur le temps des saisons : le calendrier julien est résolument solaire.

Cette année là, entre novembre et décembre on ajouta soixante-sept jours, et l'on décida que l'année commencerait le premier janvier. Ainsi l'année sept cent-huit de la fondation de Rome (quarante-six av. J.C.) compta quatre cent cinquante-cinq jours. Les auteurs latins, volontiers critiques, l'appelèrent l'année de la confusion.

On sait que l'année solaire comprend trois cent soixante-cinq jours un quart, ou à peu près.

On ajouta donc un jour tous les quatre ans qui fut attribué au mois de février. Afin de laisser vingt-huit jours à ce mois réputé néfaste, on doubla le vingt-quatre février qui était alors le sixième avant les calendes de mars. Ce jour supplémentaire s'appela donc : bis-sextus ante calendas martias.

D'où nous vient le nom d'année bissextile. Le premier janvier de l'an quarante-cinq avant notre ère fut le premier jour du calendrier julien.

On peut parler ici des superstitions nombreuses qui caractérisaient à cette époque tous les Romains. Sur le compte de **Jules César**, une légende courut longtemps surtout celle qui se rattache à sa mort brutale.

Beaucoup de nobles, même parmi ceux qui étaient ses obligés, lui en voulaient d'avoir pris, pour lui tout seul, le pouvoir qui auparavant appartenait à la noblesse en corps. Ils le considéraient comme un tyran. Une soixantaine de nobles complotèrent de le tuer. Sous prétexte de lui demander une grâce, le jour des Ides de Mars (15 mars 44 av. J.C.), en pleine

séance du Sénat, les conjurés le frappèrent avec des poignards. Ce meurtre fut appelé la "Curée", mais on ajouta que "Mars, le rouge" qui présidait auparavant au début de l'année, s'était ainsi vengé... de sa déchéance.

Quant au jour de l'an, fixé au premier janvier par **César**, les Gaulois le plaçaient au premier mars. Au VIII^{ème} siècle **Charlemagne** le fixa à Noël. En Provence, Frédéric Mistral remit en honneur cette date de Noël que l'on appelle "Calendo". Le 24 décembre appartient aussi à la fête païenne des solstices du "soleil invaincu". Les fêtes des solstices : Noël et Saint-Jean au mois de juin demandent que des feux de joie les soulignent. A Noël, c'est la fameuse "bûche de Noël" un gros tronc d'arbre qui après avoir été béni avec du vin cuit par l'aïeul et le dernier né de la famille devait se consumer du 24 décembre jusqu'au 2 janvier de l'année suivante. Aussi à la fin du rituel, se souhaitait-on volontiers

*A l'an que ven A l'an qui vient
Se sian pas mal Si nous ne sommes pas plus
Que si guen pas mens Que nous ne soyons pas moins.*

Les feux de la Saint-Jean connaissent un renouveau de faveur. De nos jours, c'est souvent sur les pentes du Ventoux que les cérémonies de déroulent.

Les premiers Capétiens choisirent Pâques comme jour de l'an, ce qui le rendit mobile et peu pratique. **Charles IX**, en 1564, revint au 1^{er} janvier.

Mais le calendrier mis au point par **Jules César** avait un défaut. Son année de trois cent soixante-cinq jours un quart comptait en réalité onze minutes et quatre secondes de trop. Une telle imperfection appelait une autre réforme.

Les dix jours qui n'ont jamais existé.

En l'an trois cent vingt-cinq de notre ère, le **Concile de Nicée** fixa la date de Pâques. Par analogie avec la Pâque juive, mais afin que la fête tombe toujours un dimanche, le Concile de Nicée décida la règle toujours en vigueur : Pâques est le premier dimanche après la première lune de printemps, l'équinoxe étant supposé fixé au 21 mars. Mais si le quatorzième jour de la lune (pleine lune) est lui même un dimanche, Pâques est reportée au dimanche suivant, arrivant dans tous les cas entre le 22 mars et le 25 avril. La fixation de la date de Pâques détermine celle de toutes les célébrations religieuses qui y sont rattachées. Le mercredi des Cendres (Pâques moins quarante-six jours), l'Ascension (Pâques plus trente neuf jours), la Pentecôte (Pâques plus quarante-neuf jours), la Fête-Dieu (Pâques plus soixante jours).

En 1500, le retard de l'année julienne sur l'année réelle atteignait déjà dix jours. L'église s'en émut. Le pape **Grégoire XIII** entreprit en 1582 la réforme qui définit le calendrier qui est le nôtre et que nous appelons calendrier grégorien. **Grégoire XIII** fit appel à une commission de savants. Ces derniers travaillèrent au comput (du latin computare = compter). Ils retouchèrent le calendrier lunaire, c'est-à-dire qu'ils remplacèrent le nombre d'or par les épactes (du grec epi-aktos = nombre ajouté). Ils établirent des tables. On effaça le retard accumulé. En octobre 1582 dix jours furent retranchés, le lendemain du jeudi 4 octobre fut le vendredi 15. Il s'est longtemps parlé de ces dix jours qui n'ont jamais existé.

Pour l'avenir, les calculs concernant les onze minutes et quatre secondes, il fut décidé que les années séculaires ne seraient pas bissextiles sauf si elles étaient divisibles par quatre cents. L'an 2000 sera bissextile, mais l'an 2100 ne le sera pas.

Toutefois, l'année grégorienne ainsi corrigée est encore trop longue de vingt-six secondes, soit près de trois jours en dix mille ans. La correction d'un jour dans trois mille ans sera facile. Il y a de quoi voir venir.

Depuis 1920, beaucoup de pays se sont ralliés, notamment pour les usages civils, au nouveau style grégorien. A part les musulmans et les israélites, il semble bien que le calendrier grégorien soit d'un usage quasi universel.

Le calendrier républicain.

En 1989, année du bi-centenaire de la Révolution française, on vit, à travers quelques petites éditions, ressurgir le calendrier républicain.

La Convention nationale vota le 5 octobre 1793 un décret, instaurant un calendrier qu'elle voulut différent de celui que suivaient alors tous les peuples d'Europe. Ce décret portait qu'à l'avenir l'année commencerait à l'équinoxe d'automne, c'est-à-dire le 22 septembre à minuit, parce que la proclamation de la République française avait eu lieu (hasard qui fait souvent bien la chose !), le 22 septembre 1792, jour de l'équinoxe d'automne.

Les révolutionnaires partagèrent l'année en douze mois de trente jours. Les noms des mois ont été poétiquement fixés par le conventionnel Fabre d'Eglantine, puisqu'aussi bien leur terminaison correspond aux saisons et à leur météorologie.

Automne

Vendémiaire, mois des vendanges, 22 septembre au 21 octobre

Brumaire, mois des brumes, 22 octobre au 20 novembre

Frimaire, mois des frimas, 21 novembre au 20 décembre.

Hiver

Nivôse, mois de la neige, 21 décembre au 19 janvier

Pluviôse, mois de la pluie, 20 janvier au 18 février

Ventôse, mois du vent, 19 février au 20 mars

Printemps

Germinal, mois de la germination, 21 mars au 19 avril

Floréal, mois des fleurs, 20 avril au 19 mai

Prairial, mois des prés, 20 mai au 18 juin

Eté

Messidor, mois des moissons, 19 juin au 18 juillet

Thermidor, mois de la chaleur et des bains, 19 juillet au 17 août

Fructidor, mois des fruits, 18 août au 16 septembre.

Les jours du mois comprennent trois décades et les noms des jours vont avec leur rang : primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, décadi. Les jours complémentaires prenaient le nom de "sans-culotides". Ils étaient placés après fructidor et le sixième jour complémentaire des années "sextiles", celui de jour de la Révolution.

Les conventionnels étaient des physiocrates, c'est-à-dire qu'ils considéraient la terre (donc l'agriculture) comme principale source de richesse. Il est curieux de constater ci-dessous, tous les noms des plantes, des animaux, des outils, et instruments agricoles qu'ils avaient consignés dans leur calendrier.

Un tel calendrier ne dura que treize ans. Napoléon Ier l'abolit à partir du 1^{er} janvier 1806.

Certains esprits imbus de rationalisme ont souhaité des réformes du calendrier. Certains projets ont été à l'étude au niveau mondial.

Pour certains, l'année nouvelle comporterait idéalement quatre trimestre de quatre-vingt-onze jours. Pour d'autres (projet A. COMTE) un calendrier fixe de treize mois de vingt-huit jours, le treizième étant le mois de Sol, entre juin et juillet. Viendraient s'ajouter un jour de l'an férié, non daté et un jour bissextile éventuel à la fin juin.

Jusqu'à ce jour, aucune de ces réformes ne résout tous les problèmes. Les réformateurs quels qu'ils soient, ne doivent pas méconnaître la force du passé, la mémoire des actions d'éclat, les anniversaires auxquels le coeur des hommes est attaché.

Si notre calendrier peut-être amendé, les réformateurs ne peuvent sans danger, bousculer toutes les tables qui recueillent les définitions religieuses ou civiles de notre calendrier "julien/grégorien", calendrier de vieille souche, si l'on peut dire, et auquel se sont ralliés presque tous les peuples.

Voici qu'en me promenant depuis l'aube de l'histoire jusqu'à ce jour, j'ai pu faire, sommairement, une petite histoire élémentaire du calendrier. Une étude plus exhaustive m'eut entraîné trop loin, bien au delà de mes possibilités d'entendement.

J'ai pu découvrir que ce carton double face que le facteur m'a remis, ce calendrier format 26/21 n'est après tout que l'aboutissement de longues et patientes observations, de recherches inlassables et fastidieuses, de tâtonnements, de réajustement. Il est le fruit tout à la fois mystique et scientifique des anciennes civilisations méditerranéennes.

Mon propos, je le répète volontiers, s'est attaché à relater, tout ce qui relevait de l'essentiel, se gardant bien de s'élaner dans une quelconque parcelle d'astronomie, cette science du ciel qui se recommande d'une infinité de disciplines inspirées par des cosmologies révolutionnaires.

Pour nous, habitants de la Planète Bleue, nous savons bien que nous devons beaucoup au soleil. Comme nous l'avons vu, le soleil régit notre calendrier. Ce disque d'or, orchestre le quadrille de nos saisons et nous apparaît comme la Rome du temps. Et ce temps, mesdames et messieurs, ce temps que l'on dit éternel, ce temps que l'on calcule qu'on décrète, qu'on met en tables, en nombre, qu'on érige en sentences... Ce temps, c'est aussi cette dimension pathétique "heur et malheur" que les hommes mesurent surtout aux battements de leur coeur.

BIBLIOGRAPHIE

L'astrologie populaire - **Camille FLAMMARION**

Nouvel Atlas mondial, 1977 - Ed. Solar.

L'astronomie classique - **P. COUDERC** PUF - 1950

L'astrologie - **Suzel-Fuseau BRAISOL** PUF

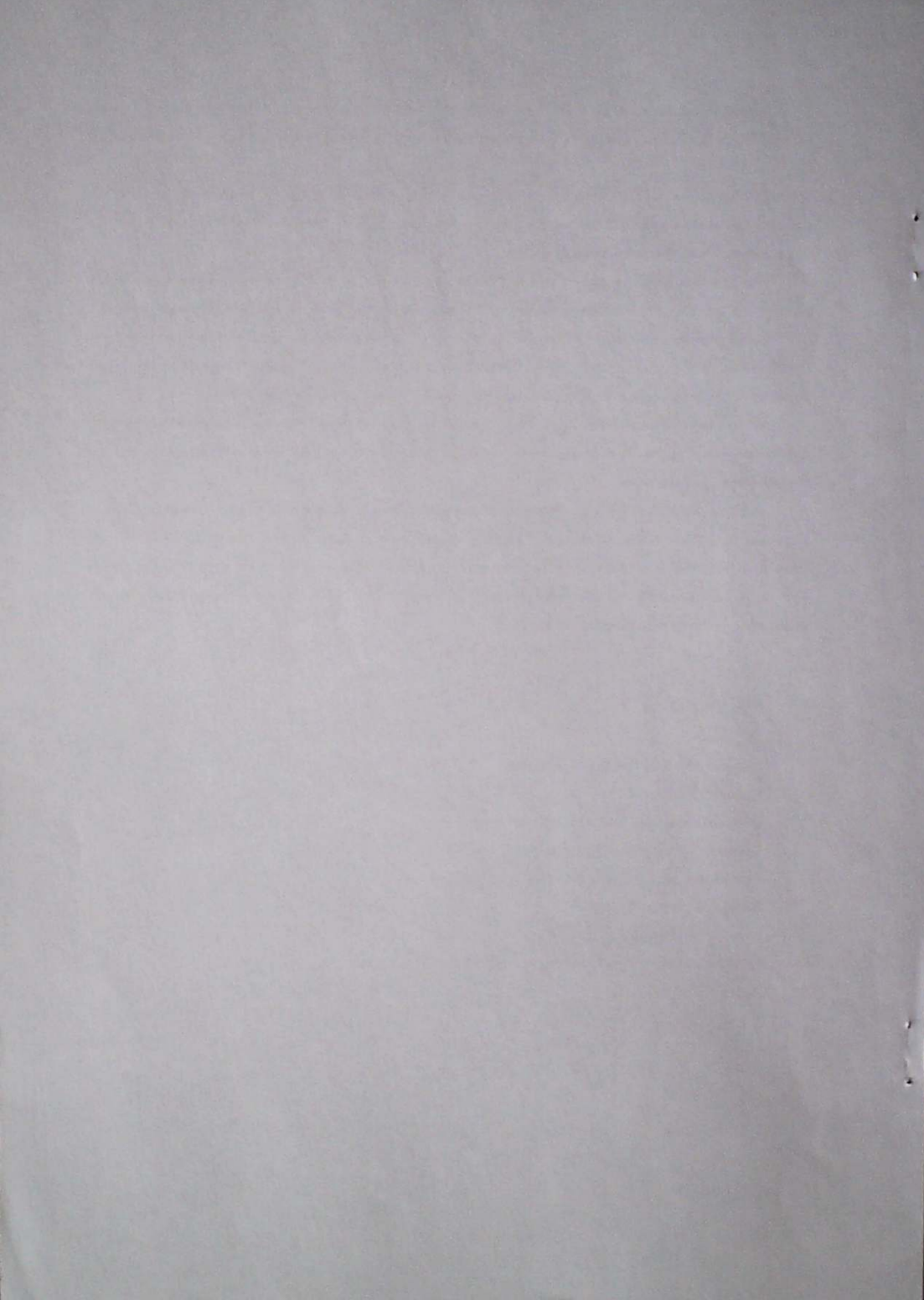
Patience dans l'azur (Evolution cosmique) - **H. REEVES**, Ed.

Encyclopédie **QUILLET** - 1953

Encyclopédie Universalis

Le trésor du félibrige - **F. MISTRAL**

Photothèque - I.G.N.



N'oubliez pas les fêtes à souhai-ter

a

ABRAHAM 20 décembre
ACHILLE 12 mai
ADÈLE 24 décembre
ADELPHINE 11 septembre
AGATHE 5 février
AGNES 21 janvier
ANJÉE 20 février
ALAIN 8 septembre
ALBAN 22 juin
ALBERT 15 novembre
ALEXANDRE 22 avril
ALEXIS 17 février
ALICE 16 décembre
ALIDA 28 avril
ALINE 20 octobre
ALIX 9 janvier
ALPHONSE 1^{er} août
AMANDINE 9 juillet
AMBROISE 7 décembre
AMÉDÉE 30 mars
AMOUX 9 août
ANDRÉ 30 novembre
ANGÈLE 27 janvier
ANNE ET JOACHIM 26 juillet
ANSELME 21 avril
ANTHÉLÈME 28 juin
ANTOINE 5 juillet
ANTOINE DE PADOUÉ 13 juin
APOLLINAIRE 12 septembre
APOLLINE 15 février
ARISTIDE 21 août
ARMAND 23 décembre
ARNAUD 18 août
ARNAUD 10 février
ARSENE 19 juillet
AUCÉ 11 mars
AUGÉRY 18 novembre
AUGUSTE 23 juin
AUGUSTE C 25 février
AUGUSTIN 28 août
AYMAR 28 mai

b

BARBARA 4 décembre
BARNABÉ 11 juin
BARNARD 23 janvier
BARTHELEMY 24 août
BASILE 2 janvier
BAUDOUIN 17 octobre
BEATRICE 13 février
BENEDICTE 18 mars
BENJAMIN 31 mars
BENOIT 11 juillet
BENOIT-JOSEPH 16 avril
BERNARD 26 mai
BERNADETTE 18 février
BERNARD 20 août
BERNARDIN 20 août
BERTILLE 8 novembre
BERTRAND 8 septembre
BERVENUE 33 octobre
BLAISE 2 février
BLANDEINE 2 juin
BORIS 2 mai
BRICE 13 novembre
BRIGITTE 23 juillet
BRUNO 6 octobre

c

CAMILLE 14 juillet
CAURNE 7 novembre
CASIMIR 4 mai
CAÏNEBINE 23 novembre
CECILI 22 novembre
CELINE 1^{er} octobre
CHANTAL 7 décembre
CHARLES 4 décembre

CHARLOTTE 17 juillet
CHRISTIAN 12 novembre
CHRISTINE 24 juillet
CHRISTOPHE 21 août
CLAIRE 11 août
CLARISSE 12 août
CLAUDE 15 février
CLEMENCE 21 mars
CLEMENT 23 novembre
CLOTILDE 4 juin
COLETTE 6 mars
COÛTE ET DAAMEN 28 septembre
CONSTANT 23 septembre
CONSTANTIN 21 mai
CYRILLE 18 mars

d

DAAMEN 21 février
DANIEL 11 décembre
DAVID 20 décembre
DAVY 20 septembre
DELPHINE 28 novembre
DENIS 9 octobre
DÉJÈSE 15 mai
DESIRÉ 8 mai
DIANE 18 août
DIDER 23 mai
DIGNÈRE 26 octobre
DOMINIQUE 8 août
DONALD 15 juillet
DONATIEN 24 mai

e

EDITH 16 septembre
EDOUARD 5 janvier
EDMOND 20 novembre
EDWIGE 18 octobre
EUGÈNE 14 juin
ELISABETH 17 novembre
ELLA 1^{er} février
EMILIE 27 octobre
EMIL 22 mai
EMMA 18 septembre
EMMANUEL 19 avril
ENQUERRAN 25 octobre
ERIC 18 mai
ESTELLE 11 mai
ETIENNE 20 décembre
EUDES 19 août
EUGÉNIE 7 février
EYVARD 14 août

f

FABRICE 22 août
FELICITE 7 mars
FELIX 12 février
FERDINAND 30 mai
FERNAND 27 juin
FACRE 30 août
FIDÈLE 24 avril
FIRMIN 11 octobre
FLEUR 5 octobre
FLORENCE 1^{er} décembre
FLORENTE 4 juillet
FLORENTIN 24 octobre
FOURER 9 décembre
FRANÇOIS 4 octobre
FRANÇOIS DE PAULE 2 avril
FRANÇOISE 8 mars
FRANÇOIS DE SALES 24 janvier
FRÉDÉRIC XAVIER 3 décembre
FULBERT 18 juillet

g

GABRIEL 19 février
GAIETAN 7 août
GASTON 5 février

GATIEN 18 décembre
GAUTIER 9 avril
GENEVIEVE 3 janvier
GEOFFROY 8 novembre
GEOURGES 23 avril
GERALD 5 décembre
GERMAIN 28 mai
GERMAINE 15 juin
GERARD 2 octobre
GERAUD 13 octobre
GUSLAIN 10 octobre
GILBERT 7 juin
GILLES 1^{er} septembre
GILDAS 29 janvier
GISELE 7 mai
GONTRAN 28 mars
GREGOIRE 3 septembre
GUENOLLE 3 mars
GULLAUME 18 janvier
GUY 18 juin
GWADYS 28 mars

h

HABIB 27 mars
HÉLÈNE 18 août
HENRI ET JOEL 13 août
HERBERT 20 mars
HERMANN 25 septembre
HERVE 17 juin
HIPPOLYTE 13 août
HONORE 15 mai
HONORINE 27 février
HUGÈRE 3 novembre
HUGUES 1^{er} avril
HYACINTHE 17 août

i

IDA 13 août
IGNACE DE L GIOR 31 juillet
IHESUS 5 juin
INES 10 septembre
INGRID 2 septembre
INNOCENT 28 décembre
IRÈNE 5 avril
IRENE 28 juin
ISAAC 20 décembre
ISABELLE 22 février
ISIDORE 4 avril

j

JACOB 30 décembre
JACQUELINE 8 février
JACQUES 25 juillet
JEAN 27 décembre
JEAN-BAPTISTE 24 juin
JEAN DE DIEU 8 mars
JÉRÉMIE 30 septembre
JOSEPH 19 mars
JUDICIEL 17 décembre
JULIE 8 avril
JULIENNE 18 février
JULES 12 avril
JULIETTE 30 juillet
JUSTE 14 octobre
JUSTIN 1^{er} juin
JUSTINE 12 mars

k

KÉVIN 2 juin
LANGRY 10 juin

LARISSA 28 mars
LAURENT 10 août
LAZARE 23 février
LEA 22 mars
LEGER 2 octobre
LEON 10 novembre
LEONCE 18 juin
LOUIS 25 août
LOUCISE DE M. LUC 15 mars
LUCIE 18 octobre
LUCIE 13 décembre

m

MAARC 25 avril
MARCEL 18 janvier
MARCELLE 21 janvier
MARCELLIN 6 avril
MARGUERITE 16 novembre
MARIE 22 juillet
MARIE-MADELEINE 6 juillet
MARINA 20 juillet
MARIUS 18 janvier
MARTINE 30 avril
MARTIAL 20 avril
MARTIN 11 novembre
MARTINE 30 janvier
MATHIEU 14 mai
MATHIAS 14 mai
MARTIN 21 septembre
MARGUERITE 22 septembre
MAURICE 14 avril
MÉDARD 8 juin
MÉLANIE 27 septembre
MADOÛTE 24 février
MÉROUË 27 août

n

NADEGE 18 septembre
NARCISSE 29 octobre
NATACHA 28 août
NATHALIE 27 juillet
NESTOR 29 février
NICOLAS 6 décembre
NINA 18 décembre
NIKON 25 décembre
NOEL 8 juin
NORBERT 8 juin

o

ODETTE 20 avril
ODILE 14 décembre
OLIVE 5 mars
OLYVER 12 juillet
OSWALD 5 août

p

PACOME 9 mai
PARFAY 18 avril
PASCAL 17 mai
PATERNE 15 avril
PATRICE 17 mars
PAUL 28 janvier
PAULIN 11 janvier
PEGGY 8 janvier
PÉLAGIE 8 octobre
PÉLÉGRIN 8 mai
PIERRE CANISUS 21 décembre
PIERRE ET PAUL 29 juin
PISICA 18 janvier
PRUDENCE 6 mai
PROSPER 25 janvier

r

RAÏSSA 5 septembre
RADOU 7 juillet
RAYMOND 7 janvier
REOS 16 juin
REINE 7 septembre
REMI 15 janvier
RENAUD 17 septembre
RENE 18 octobre
RICHARD 3 avril
ROBERT 30 avril
RODOLPHE 21 juin
RODRIGUE 13 mars
ROGER 30 décembre
ROLAND 15 septembre
ROLANDGE 13 mai
ROMAIN 28 février
ROMAIC 18 décembre
ROMÉO 23 février
RODOLPH 18 juin
ROSCALE 4 septembre
ROSE 23 août
ROSELYNE 17 janvier
ROSE 11 mars

s

SABINE 29 août
SALOME 22 octobre
SAMSON 20 juillet
SANTON 29 novembre
SARAS 7 octobre
SEBASTIEN 29 janvier
SERGE 1^{er} septembre
SEVERIN 27 novembre
SIDONIE 14 novembre
SILVÈRE 20 juin
SIMON ET JUDE 28 octobre
SOPHIE 25 mai
SOLANGE 11 avril
STANISLAS 31 décembre
SYLVIE 5 novembre

t

TANGUY 19 novembre
TATIANA 12 janvier
TÉRESE 15 octobre
THELCE 24 septembre
THEODORE 8 novembre
THÉRÈSE DE L'E-J. 1^{er} octobre
THIBAUT 8 juillet
THIBERTY 1^{er} juillet
THOMAS 3 juillet
THOMAS D'ADWIN 28 janvier

u

ULRICH 10 juillet
URBAIN 18 décembre

v

VALENTIN 14 février
VALÉRIE 28 avril
VERGONDIE 4 février
VICTOR 21 juillet
VICTORIN 25 mars
VINCENT 22 janvier
VINCENT DE PAUL 27 septembre
VIVIANE 2 décembre
VIVIER 10 mars

w

WENCZLAS 28 septembre
WILFRIED 12 octobre
WOLFGANG 31 octobre

